

# LA GAZETTE BONSOISE

**bons**  
en-Chablais   
*bons-en-chablais.fr*

**AUTOMNE**  
2024



**Actualités**

↳ P. 6



**Jeunesse**

↳ P. 11



**vie associative**

↳ P. 25

# EDITO



Voici à nouveau l'automne. Les feuilles des arbres changent de couleur et tombent un peu partout dans les rues de Bons. Depuis peu un nouvel affichage a pris place à l'entrée de la mairie : l'Espace France Services. L'oriflamme n'est que temporaire, l'enseigne définitive sera installée dans quelques temps. La municipalité et moi-même sommes très fiers de l'ouverture de ce nouveau service public, qui vous est destiné.

Pour en arriver là, nous avons investi dans les travaux nécessaires à la création, au rez-de-chaussée de la mairie des espaces nécessaires au bon fonctionnement de ce service, et indispensables à l'obtention du label France Services. Obtention pour laquelle nous avons dû batailler suite à la remise en cause du nombre de délivrances au niveau national. Je souhaite d'ailleurs remercier ici les collectivités, la sous-préfecture ainsi que certains de nos parlementaires, pour leurs actions auprès du ministre. Enfin ça y est, l'espace France Services de Bons est labellisé !

Ce service gratuit vous est destiné. Vous y serez accueillis par deux conseillères France Service, qui vous aideront dans vos démarches auprès des administrations nationales : impôts, retraite, carte grise, France Travail, CAF... avec également la présence d'un point justice. Depuis peu ce panel de services a été enrichi par une aide à l'utilisation du chèque-énergie et des dispositifs «Ma Prime Rénov» et «Ma Prime Adapt». Nous souhaitons un bon démarrage à ce nouveau service public et sommes certains que vous lui réserverez un excellent accueil. L'espace France Services vient compléter le développement des services publics à destination des Bonsois, parmi lesquels on compte, entre autres, le dispositif des cartes d'identité et passeports, l'accueil libre des jeunes, le doublement des effectifs de la Police Municipale, le centre de santé. Ce renforcement fait partie de nos engagements de mandat.

Tout cela a évidemment un coût non négligeable et le nécessaire financement de ces services, couplé notamment aux éléments conjoncturels subis depuis ce début de mandat (crise COVID, envolée des prix de l'énergie, de celui des travaux, des taux d'intérêt et inflation) ainsi qu'aux mesures gouvernementales subies (augmentation du point d'indice de la fonction publique, classement en zone tendue, prime de vie chère...) nous a contraint à augmenter la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties. Cette augmentation, qui peut paraître forte, est essentiellement un réajustement de la pression fiscale par rapport aux communes de même taille du territoire.

Bien comprendre la mesure nécessite une petite explication. La pression fiscale est le montant final de cet impôt local dû par les contribuables qui y sont assujettis. Globalement il a été constaté que, par comparaison avec les communes proches de taille équivalente, les bases entrant dans le calcul de la taxe foncière étaient bien supérieures à celles appliquées à Bons. Le produit de la taxe foncière, à taux équivalent, s'en trouvait de fait bien inférieur, pour des besoins en financement du même ordre. D'où une tension accrue sur les capacités de financement de la commune. Il faut dire que les bases sont issues de situations communales des années 70 et évoluent depuis sans lien avec l'évolution des territoires. A l'époque, Bons en Chablais, jeune commune issue de la fusion de trois villages, avait une configuration bien différente d'aujourd'hui et avait un calcul de bases moins élevé que des communes plus proches du lac par exemple. La collectivité ne pouvant agir que sur le taux de cet impôt local et non sur ses bases, l'augmentation de ce taux vient essentiellement d'une volonté de réalignement de la pression fiscale communale par rapport aux communes de taille équivalente, qui disposent de bases plus élevées.

Depuis la suppression de la taxe d'habitation par le gouvernement, il ne reste quasiment que le levier de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties, pour faire varier la fiscalité directe locale. Cela crée une inégalité devant l'impôt et réduit à peu de chagrin l'autonomie financière et fiscale des communes, garantie par la constitution. Pourtant, l'Etat continue à réduire ses financements et à faire peser de plus en plus de compétences et responsabilités sur les communes. Et ce ne sont pas les mesures proposées par la loi de finance 2025 qui vont améliorer les choses, bien au contraire. La défense des collectivités sur ces points, a lieu au niveau de nos parlementaires et des associations d'élus locaux, qui défendent nos intérêts et qui luttent contre cette contre vérité qui consiste à faire croire que les collectivités locales seraient responsables de la dette publique, alors que l'Etat en est responsable à 95% ! Malgré ce contexte difficile, nous nous employons plus que jamais à maintenir le cap que nous nous sommes fixés avec vous en 2020.

Enfin, je voudrais terminer cet éditto par une pensée émue pour Alain Blanchet, emblématique président de l'AGB, disparu récemment. Alain manquera beaucoup à la commune comme à l'AGB, même si pour le club la suite semble bien assurée. Repose en paix, Alain.

Très bonne fin d'année à toutes et tous

*Le Maire, Olivier Jacquier*

# SOMMAIRE

## CULTURE ET PATRIMOINE

RETOUR SUR  
LE REPAS  
DES AÎNÉS

P. 33

## ACTUALITÉS

LOGEMENTS  
VACANTS

P. 6

## ACTUALITÉS

RÉUNION  
PUBLIQUE

P. 9

## PETITE ENFANCE JEUNESSE

RENTRÉE SCOLAIRE  
2024

P. 11-13

## PETITE ENFANCE JEUNESSE

CRÈCHE

P. 15

## CADRE DE VIE

NUMÉROTATION  
DES VOIES

P. 20

## VIE ÉCONOMIQUE

LE MARCHÉ  
HEBDOMADAIRE

P. 22

## CULTURE & PATRIMOINE

2 ANNIVERSAIRES DE  
CENTENAIRES

P. 32

## CULTURE & PATRIMOINE

HOMMAGE À  
ALAIN BLANCHET

P. 37



## ACTUALITÉS



# LABÉLISATION FRANCE SERVICES : LES SERVICES PROPOSÉS



FRANCE SERVICES, C'EST QUOI ?  
LE RÉSEAU FRANCE SERVICES, C'EST LA POSSIBILITÉ POUR CHAQUE CITOYEN  
D'ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE  
DES 11 PARTENAIRES NATIONAUX.



Le but de ce dispositif, lancé en 2019, est de rapprocher le service public des usagers et d'accompagner les personnes les plus touchés par la fracture numérique.

Besoin d'aide pour remplir un dossier retraite ? Créer un compte AMELI ? Rédiger votre déclaration d'impôts ? Ou encore, ouvrir des droits aux prestations sociales de la CAF ?

Nos conseillères France Services sont présentes à vos côtés, dans les locaux de la mairie, du mardi au samedi, pour vous accompagner dans vos démarches administratives du quotidien :

**Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique,** n'hésitez pas à venir solliciter un accompagnement auprès de nos agents.



### HORAIRES

Mardi : 08h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30

Mercredi : 08h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Jeudi : 09h00 - 12h00 (uniquement sur RDV) / 14h30 - 19h00

Vendredi : 08h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Samedi : 09h00 - 12h00

### RENDEZ-VOUS OU RENSEIGNEMENT

04 23 32 31 10

franceservices@bons-en-chablais.fr



Agence nationale  
des titres sécurisés



FINANCES PUBLIQUES



l'assurance  
retraite



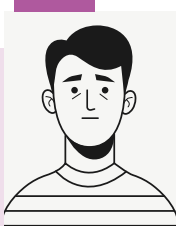
ACTUALITÉS



# DU CÔTÉ DES SERVICES MUNICIPAUX

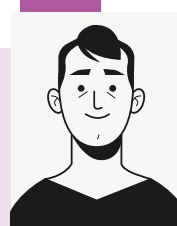


PLUSIEURS AGENTS ONT REJOINT NOTRE COLLECTIVITÉ POUR NOUS APPORTER LEURS COMPÉTENCES ET LEUR VISION DU SERVICE PUBLIC. NOUS LEUR SOUHAITONS LA BIENVENUE.



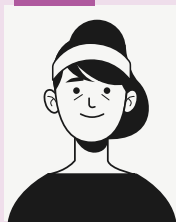
**Mehdi OULDOMMI**

Service accueil /  
population :  
pour les cartes  
d'identité et  
passeports



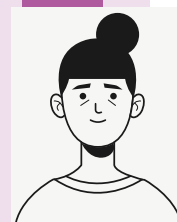
**Cédric SEMIN**

Policier municipal  
Création de poste



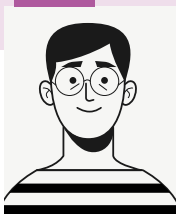
**Audrey GRANJUX**

Assistante en  
gestion comptable  
et financière



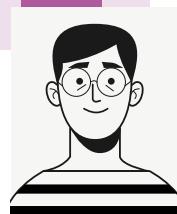
**Julie VARLET**

Médecin généraliste  
Création de poste



**Scott LEFEBVRE**

Professeur  
de violoncelle



**Maxime**

**ALLIOT-BARBIER**  
Professeur de violon



**Agathe  
ASPORT-BUGNON**  
Professeur de flûte



**Alexandrine  
ROUILLÉ**  
Professeur  
de contrebasse

## ACTUALITÉS



# LA R'MIZE, PÔLE RESSOURCERIE D'ANTHY

La R'mize est présente sur le point Ré-emploi installé dans 7 déchetteries dont Bons en Chablais, selon un planning régulier. Les valoristes viennent collecter les objets en bon état pour leur donner une seconde vie et sensibiliser à une économie plus durable (économiquement et écologiquement).

Il s'agit bien d'un service d'intérêt public sur le territoire, et nous avons besoin de votre soutien pour informer les citoyens de l'existence de ce service et pour étoffer les collectes d'objets !



### HORAIRES PRÉSENCE À BON-EN-CHABLAIS

les Lundis de 9h30-11h45 et 14h-16h30  
et les Jeudi de 9h30-11-45

“ DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOS OBJETS ”



## LOGEMENTS VACANTS

“ BÉNÉFICIEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT POUR VOUS AIDER À LOUER VOTRE BIEN ! ”

Vous êtes propriétaire d'un logement vacant et vous souhaitez le (re)mettre en location ?

Bénéficiez de conseils juridiques et financiers proposés par l'ADIL 74, pour vous aider dans vos démarches !

Ce dispositif, gratuit, vous permettra d'être informé sur l'ensemble des mesures d'aides ou d'intermédiation, pour remettre votre/logements sur le marché locatif (avantages fiscaux, intermédiation locative, aides financières...)



### INFORMATIONS AUPRÈS DE L'ADIL 74

04 50 45 79 72  
contact@pls.adil74.org  
adil74.org

## ACTUALITÉS



## BOURSE 2024 ET ACTION CITOYENNE

“ PERMIS DE CONDUIRE OU  
CONDUITE ACCOMPAGNÉE :  
UNE AIDE FINANCIÈRE POUR  
PASSER VOTRE PERMIS  
DE CONDUIRE ”

Vous avez entre 16 et 18 ans ? Vous souhaitez obtenir votre permis de conduire en 2024 et avez déjà passé avec succès l'examen du Code de la Route ?

Engagez-vous dans une action citoyenne aux côtés du service Info Jeunes de Thonon Agglomération et bénéficiez en contrepartie d'une aide financière pouvant aller jusqu'à 600 €\* directement versée à votre auto-école.

### LES CONDITIONS À REMPLIR POUR EN BÉNÉFICIER :

- Avoir entre 16 et 19 ans
- Être domicilié ou interne dans l'une des 25 communes de Thonon Agglomération
- Être titulaire du « Code de la route » à la date du dépôt du dossier
- Remplir et motiver le dossier de candidature
- S'investir en faveur d'une opération citoyenne de 12h organisée par Info Jeunes, une commune de Thonon Agglomération ou une association partenaire dans les domaines suivants : prévention routière, éducation aux médias, écocitoyenneté, lutte contre les discriminations...

\*Le montant de l'aide versée dépendant des conditions de ressources du bénéficiaire.

Retrouvez toutes les informations et retirez dès maintenant votre dossier en ligne sur  
**thononagglo.fr**

ou dans les antennes Info Jeunes de l'agglomération.

## OPÉRATION CIMETIÈRES PROPRES, VOS ÉLUS DÉSHERBENT

Le niveau d'intempéries alternée avec des cycles d'ensoleillement réguliers a entraîné une forte pousse des végétaux sur la commune et particulièrement au sein des différents cimetières de la commune.

Afin de soutenir les équipes techniques et de participer à l'amélioration du cadre de vie, des élus de la commune se sont mobilisés durant le mois de juillet, pour nettoyer le cimetière de Bons. Une autre opération est prévue au cimetière de Saint Didier avant l'hiver.



## ACTUALITÉS



# LE TIER LIEU LE CAILLOU

## L'ASSOCIATION LE CAILLOU, EST UN COLLECTIF SOUHAITANT S'INSTALLER SUR LA COMMUNE DE BONS EN CHABLAIS.

L'objectif est de proposer un lieu d'animation, de culture et de restauration, pour l'ensemble des habitants, avec au cœur de leurs actions, le vivre ensemble, la transition écologique et la culture pour tous.

Christophe HUMBLOT, son président, nous raconte : Nous sommes un collectif conscient de notre lien avec l'environnement et sensible à notre impact sur le vivant. Nous souhaitons expérimenter le faire ensemble et encourager les actions culturelles, écologiques et pédagogiques. Pour cela, notre volonté est de créer un lieu convivial réunissant un ciné-club; une cantine solidaire ; des jardins permacoles ; un atelier coopératif de construction et réparation; une résidence d'artistes, associé à une programmation d'événements.

“ NOUS SOUHAITONS COLLABORER AVEC LES ASSOCIATIONS, ÉCOLES MATERNELLE-PRIMAIRE, MAISON DE RETRAITES, FOYERS HANDICAPÉS, FOYERS DE L'ENFANCE...” ”

L'association applique et sensibilise à la gouvernance partagée, et défend et intègre les valeurs suivantes :

- Convivialité (action)
- Ouverture (Relation à l'autre)
- Engagement (Incarnation valeurs)
- Enthousiasme (état d'esprit)

Notre objectif est de créer un « tiers-lieu » qui comprendrait les 5 pôles ci-dessous, avec une visée pédagogique, de partages et d'échanges autour du faire ensemble.

## LES 5 PÔLES

**PÔLE RESTAURANT ASSOCIATIF VÉGÉTARIEN** : Proposer une restauration végétarienne avec des produits saisonniers - locaux - raisonnés et/ou issu de l'agriculture biologique.

**PÔLE CINÉ-CLUB** : Programmation de projections pour tous les publics. Les séances seront systématiquement accompagnées par un temps de paroles et de partage). Les soirs de projections, le restaurant sera ouvert.

**PÔLE FAIRE-ENSEMBLE** : Création d'ateliers partagés, ouvert au public

**PÔLE CULTUREL** : Production et diffusion artistique : art visuel et art vivants. Un lieu de débat culturel et éco-politique.

**PÔLE JARDIN** : Création d'un jardin en bac et ou en pleine terre avec les techniques de la permaculture : jardin potager, aromatiques et plantes médicinales.

Toutes nos activités seront proposées sur le principe du prix libre et conscient. Nous travaillons actuellement, avec la mairie, pour trouver un local avec un terrain extérieur pour pouvoir développer et proposer ces activités à l'ensemble des habitants de la commune.

Les démarches sont en bonne voie et devraient aboutir dans le courant de l'année 2025. Nous allons en parallèle, dans les prochaines semaines aller à la rencontre des associations locales et des habitants pour présenter notre projet et développer des partenariats !

## LE CAILLOU

Objet permaculturel,  
de recherches, d'actions,  
d'échanges et de lien social

### CONTACT

lecaillou@tutanota.com



## ACTUALITÉS



# RÉUNION PUBLIQUE

Le 2 juillet dernier a eu lieu à la salle des fêtes, une réunion publique visant à faire un point sur l'action municipale depuis le début du mandat et sur les actions réalisées sur les différentes politiques publiques.

Après une présentation des principales réalisations par M. le Maire, les habitants présents ont pu échanger avec

l'ensemble des élus du conseil municipal sur ce premier bilan et sur les actions restantes à engager jusqu'à la fin du mandat : éducation, aménagement du territoire, cadre de vie, sécurité, commerces, action sociale...

Les débats ont été riches et animés ; ils ont permis à l'équipe municipale de prendre en compte les remarques et avis, afin d'améliorer les réponses à apporter.

## PROCHAINE RÉUNION PUBLIQUE



### Création d'une liaison autoroutière à 2 x 2 voies entre Machilly et Thonon-les-Bains

Le 19 décembre à 20h, la société Amédéa, constituée par les sociétés Eiffage SA et APRR et concessionnaire de la future autoroute A412, organise une réunion publique à Bons-en-Chablais.

Cette réunion a vocation à présenter le projet d'autoroute à la population du Chablais et en particulier aux bonsoises et bonsois. Elle se déroulera à la salle des fêtes de Bons-en-Chablais.

## ACTUALITÉS



# CHAHUT'ÂGE

“ IMAGINER PUIS FAIRE NAÎTRE ENSEMBLE UN LIEU DE VIE POUR QUE LES AINÉS PUISSENT RESTER DANS NOTRE COMMUNE TOUT EN FAISANT LE CHOIX D'ÊTRE ENTOURÉS ET EN LIEN AVEC LES AUTRES ”

Que ce soit le 21 mars dernier pour notre première réunion publique, ou encore le 5 octobre, à l'occasion de la semaine bleue, notre équipe de bénévoles a été ravie d'aller à votre rencontre pour vous présenter notre association ChaHut'Âge.

Ce fut l'occasion pour nous de mieux vous connaître, de recueillir vos avis, mais aussi de faire le plein d'idées et de motivation en notant les sourires et les encouragements de beaucoup d'entre vous.

### — OÙ EN EST NOTRE PROJET AUJOURD'HUI ?

Après quelques rebondissements, dos d'âne et marche-arrière, notre projet de création d'un habitat groupé solidaire pour personnes âgées autonomes prend un nouveau virage :

Nous devrions intégrer, courant 2025, une étude en partenariat avec la commune, concernant une future zone à aménager. Pourquoi ne pas inclure au cahier des charges un habitat à destination des personnes âgées ? Ne pas venir se greffer à un projet déjà pensé mais le concevoir autour d'une vision commune et en intégrant tous les partenaires dès les premières étapes, cela nous semble la meilleure façon de procéder.

Loin de nous tourner les pouces en attendant, nous envisageons en parallèle, et dès à présent, une étude de faisabilité pour un projet alliant construction neuve et rénovation sur un terrain privé. Une nouvelle réunion publique sera organisée au premier semestre 2025 pour vous en parler plus en détails et partager les premiers plans.



### — PENSONS NOTRE HABITAT DE DEMAIN

Enfin le mardi 18 mars prochain, nous organiserons notre premier atelier de sensibilisation : « pensons notre habitat de demain ».

Si vous vous interrogez sur comment rester acteur de ses choix en matière d'habitat, quel que soit son âge, et avez envie de découvrir le très inspirant domicile partagé de Loisin et ses habitants : embarquez avec nous pour cette journée sous le signe du partage et de la convivialité.

Les inscriptions sont ouvertes, et limitées à 12 participants (tarif 5€, transport adapté PMR et repas inclus).

### CHACUN PEUT AUSSI SOUTENIR LE PROJET À SA MANIÈRE

 ChaHut'Âge  @chahutage74

### ENVIE DE REJOINDRE LE PROJET ?

06 50 71 97 33  
chahutage@posteo.net  
chahutage.home.blog



PETITE ENFANCE JEUNESSE



## RENTÉE SCOLAIRE 2024

### PRÉPARATION LOCAUX SCOLAIRES

Chaque année, dès le premier jour des vacances d'été, les agents des services municipaux se lancent dans les préparatifs de rentrée scolaire, investissent les écoles et s'activent, afin que les locaux soient prêts à accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

En maternelle, les ATSEM, procèdent au grand nettoyage de fin d'année (lavage des couvertures, des vêtements... lavage et désinfection des jeux, du matériel pédagogique, rangement...).

À l'école élémentaire, toutes les salles de classe sont vidées de leur mobilier (cela représente la manutention d'environ 190 bureaux, 380 chaises, 14 bureaux d'enseignant tout d'abord sortis puis repositionnés dans les classes après cirage des sols, lavage des tableaux, des portes, des étagères, etc...) ! Enfin, l'ensemble du mobilier est soigneusement lavé avant d'être réinstallé.

La période estivale est également favorable à la réalisation de travaux d'entretien et réparations dans les bâtiments, ainsi qu'aux travaux extérieurs.

Les agents communaux affectés à l'entretien et ceux du service technique redonnent une nouvelle jeunesse à l'ensemble des locaux scolaires plusieurs semaines durant, sans relâche.

Nous les en remercions très sincèrement, ils œuvrent sans compter pour le bien-être de tous les élèves et des enseignants.

### RENTÉE SCOLAIRE

Ainsi, en ce lundi 2 septembre 2024, les écoles étaient fin prêtes à accueillir

- 212 enfants répartis en 8 classes dans les deux écoles maternelles
- 374 élèves dans les 14 classes élémentaires et la nouvelle classe du dispositif ULIS (unités localisées pour l'inclusion scolaire) créée en septembre 2023.

L'équipe pédagogique est composée de la direction, de 9 enseignantes en maternelle et 15 en élémentaire.

Ces effectifs pourtant conséquents n'ont pas suffi à éviter la fermeture d'une classe de CM1/CM2 décidée par l'Education Nationale la semaine précédant la rentrée...

## PETITE ENFANCE JEUNESSE



Pour accueillir les plus petits, dans les maternelles, 8 ATSEM et 6 assistantes s'activent autour des enfants, y compris lors de la pause méridienne (de 11 h 15 à 13 h 30), équipe complétée par les agents de restauration scolaire, 4 au total.

### RESTAURANT SCOLAIRE

Au restaurant scolaire élémentaire, 9 agents polyvalents interviennent auprès des élèves sur le temps de midi et après le service pour la vaisselle, nettoyage et rangement des locaux. Les équipes accueillent également en leur sein des collaborateurs de Chablais Inter Emploi (association d'insertion professionnelle) et de l'agence Activ Emploi.

### SÉCURISATION

En cette rentrée 2024, les parents d'élèves ont pu découvrir de nouveaux aménagements de sécurisation aux abords de l'école élémentaire :

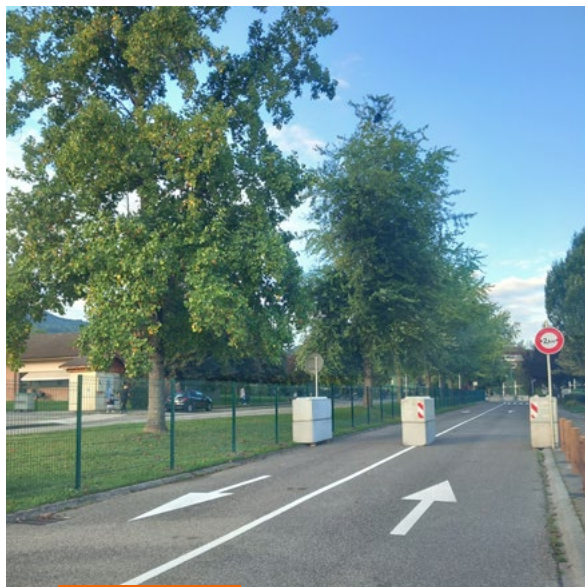
- Limitation de la vitesse de circulation à 30 km/h à l'entrée et à la sortie du parking de la salle des fêtes : marquage au sol, enrobé « pépite »
- Les professionnels œuvrant auprès des élèves, de même que le personnel de l'EHPAD, bénéficient désormais d'un stationnement réservé de 7h à 17h30 en période scolaire, sur le parking face à l'entrée de l'école élémentaire, côté vestiaires foot.

L'accès se réalise par la rue de l'Avenir côté EHPAD. Il est donc interdit aux parents et autres utilisateurs extérieurs d'emprunter cette voie et ce parking pendant les horaires d'école (Arrêté municipal A/2024/175).

Ces aménagements visent à libérer des places sur le parking de la salle des fêtes, afin que tous les parents aient la possibilité d'y stationner.

Concernant les piétons, cyclistes et utilisateurs de trottinette, ils bénéficient désormais d'un cheminement aménagé :

- Sur le parking qui jouxte le collège : tracé jaune qui contourne le bâtiment vers l'arrière pour éviter la circulation sur le trottoir
- Sur parking du bas de la salle des fêtes : cheminement matérialisé de l'entrée du parking jusqu'au parvis de l'école élémentaire.



Par ailleurs, dans le cadre du plan Vigipirate et de la nécessaire sécurisation des écoles maternelles, d'autres équipements ont été installés :

A l'école Saint Didier :

- pose d'un nouveau portail à l'entrée côté rue,
- nouvelle clôture pour l'aire de jeux, désormais réservée à l'école et donc inaccessible aux habitants.

L'accès à l'école St Didier par les familles se réalise soit par le portail côté route, soit par le parc sportif.

A l'école maternelle « Chef-lieu » :

- Pose d'un nouveau portail (à l'angle de la salle de motricité)
- Pose d'une clôture pour séparer les classes de l'espace public

## PETITE ENFANCE JEUNESSE



Une seconde phase de réaménagement des espaces attenants à l'école élémentaire (depuis le restaurant scolaire jusqu'à la route des Sports) aura lieu en 2025 ; Des ateliers de réflexion avec l'école et les parents d'élèves sont en cours d'organisation afin de végétaliser une partie de ce secteur, avec des nouveaux aménagements proposés aux familles. La réalisation aura lieu courant 2025.

“ DE MANIÈRE GÉNÉRALE,  
LA RENTRÉE 2024 S'EST  
BIEN DÉROULÉE ”



Il convient toutefois de souligner la difficulté croissante à recruter des personnels spécialisés dénommés AESH (Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap) pour assister les enfants ayant besoin d'un accompagnement spécifique, et ce, également sur le temps méridien placé sous responsabilité communale.

Les candidatures sont peu nombreuses, les compétences doivent être multiples avec une grande capacité d'adaptation. L'Etat souhaite soutenir les communes en cette rentrée 2024 en prenant en charge les salaires des AESH sur le temps méridien et périscolaire, mais la mise en place effective tarde à se concrétiser...

### LA PAUSE MÉRIDIANNE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

C'est aussi la présence des animateurs de la FOL (Fédération des Œuvres Laïques) pour surveiller la cour, répondre aux sollicitations des élèves, proposer différents ateliers, jeux, moments de repos...

Les animateurs gèrent également les flux d'élèves qui se rendent au restaurant scolaire en coordination avec la régisseuse du service qui (après validation des inscriptions sur le Portail Familles, transmission des commandes à 1001 repas, diffusion des listes auprès des enseignants...), accueille les élèves toujours dans la bonne humeur, leur présente le menu, veille à la validation des présences...

### ÉCOLE, CANTINE : INSCRIPTION POSSIBLE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Le site de la mairie [bons-en-chablais.fr](http://bons-en-chablais.fr) présente les démarches et documents à rassembler. Les inscriptions scolaires se déroulent en deux temps et sur RV, tout d'abord au service éducation à la mairie puis avec le directeur de l'école. En cas de changement d'école, le certificat de radiation de la précédente école est indispensable.

L'inscription au restaurant scolaire est dématérialisée et accessible depuis le Portail Famille sur le site de la commune. Le renouvellement d'une inscription n'est possible que si les éventuels précédents impayés ont été régularisés avec le Trésor Public.



PETITE ENFANCE JEUNESSE



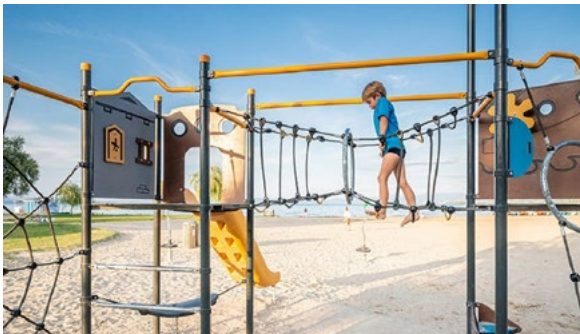
# ACTUALITÉS DE LA FOL 74

## ÉTÉ 2024

Pour cette saison estivale, l'accueil de loisirs a accueilli tout au long de l'été une centaine d'enfants par jour, du 08/07/24 au 23/08/24. Un taux de fréquentation important reflétant ainsi le besoin sur le territoire et la qualité de l'accueil proposée.

En effet, ce sont une dizaine d'animatrices et animateurs qui se sont relayés tout au long de l'été pour permettre que le centre de loisirs puisse accueillir tous ces enfants !

Le rythme des vacances est adapté au besoin des enfants, alternant les activités longues, courtes, les temps de repos et les envies de chacun et chacune.



Mais c'est aussi, la possibilité de sortir à l'extérieur de la commune pour découvrir et participer à des activités diverses, ainsi chaque mercredi une sortie était organisée : Plage d'Excenevex et Sciez pour les baignades surveillées ! File en Vol sur le Salève ou encore le musée du PAYSALP, mais aussi un intervenant venu à notre rencontre pour des Potions Magiques d'Astérix !

Nous avons également vécu des moments intergénérationnels inoubliable avec l'EHPAD, mais je vous laisse découvrir l'article dédié à cela...

12 chanceuses et chanceux ont également pu se rendre à vélo au Camping de MESSERY dans le cadre d'un mini camps de 5 jours ! une grande réussite !

## RENTRÉE 24-25

Après une semaine de pause bien méritée ! l'équipe pédagogique de l'accueil de loisirs s'est retrouvée ce lundi 02 septembre pour sa première réunion de l'année scolaire !

Pour cette rentrée, l'équipe se voit renforcée par de nouvelles personnes, permettant notamment de positionner des animateurs supplémentaires sur les sites et les temps méridiens notamment.

Ainsi, nous proposerons durant le mois de septembre 2024, des activités ludiques aux enfants durant les temps de cantine, et des démarches sont en cours pour trouver les solutions aux besoins d'accueils supplémentaires pour le périscolaire du soir à la maternelle du Chef-Lieu plus spécifiquement.

L'équipe à également plaisir à vous annoncer la thématique choisie cette année : les Animés !



### CONTACTS

167 rue de l'église  
74890 Bons-en-Chablais

### LE SECRÉTARIAT

Emilie DELLANEGRA  
04 50 39 41 76  
bonsinfos@fol74.org  
Accueil physique uniquement sur RDV.

### PERISCOLAIRE MATERNELLE

07 54 38 93 27

### PERISCOLAIRE PRIMAIRE

07 54 38 92 04

Merci de ne pas laisser de messages  
ils ne seront pas consultés.

PETITE ENFANCE JEUNESSE



# LE STADE URBAIN, DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS PRÉVUS



Le stade urbain situé à proximité de l'école élémentaire, connaît un grand succès auprès des enfants comme des adolescents. Afin d'améliorer ses abords, des dispositifs complémentaires vont être installés cet automne.

Des tables de pique-niques, poubelles, porte-vélos et trottinettes compléteront cet aménagement.

Des arbres seront également plantés afin d'apporter de la fraîcheur !



**CRÈCHE** [→]

Vous souhaitez avoir une place en crèche dès septembre 2025 ? Les inscriptions pour la rentrée 2025 seront en ligne sur le site de la mairie à compter de la 1ère semaine de janvier 2025 et ce jusqu'à fin février (date non définie pour le moment).

N'hésitez pas à adresser votre demande à la crèche GALIPETTE. Une réponse vous sera adressée autour de la mi-mars, après la commission d'admission.

**MULTI-ACCUEIL LA GALIPETTE**

18 impasse des Campanules

04 50 36 14 65

PETITE ENFANCE JEUNESSE



# MJC ALJ SECTEUR JEUNES

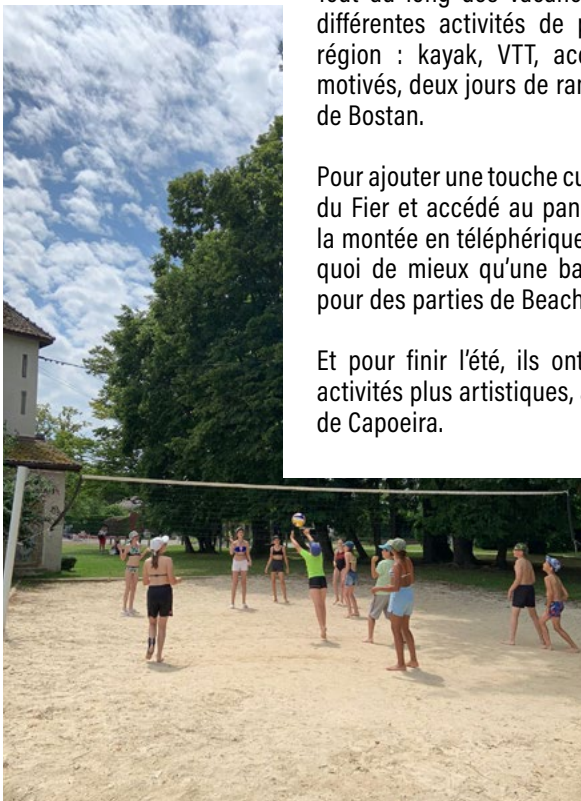


## UN ÉTÉ SPORTIF POUR LES JEUNES DE LA MJC CHABLAIS

Tout au long des vacances, les jeunes ont profité des différentes activités de pleine nature que propose la région : kayak, VTT, accrobranche et, pour les plus motivés, deux jours de randonnée avec nuitée au refuge de Bostan.

Pour ajouter une touche culturelle, ils ont visité les Gorges du Fier et accédé au panorama qu'offre le Salève après la montée en téléphérique. Avec le beau temps de juillet, quoi de mieux qu'une baignade au lac et se retrouver pour des parties de Beach volley !

Et pour finir l'été, ils ont également pu découvrir des activités plus artistiques, avec un stage de Hip Hop et un de Capoeira.



## CADRE DE VIE



# CHANTIER BRETHONNE POINT SUR LES TRAVAUX



LES COMMUNES DE BRETHONNE ET BON-EN-CHABLAIS ET LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-SAVOIE ONT SOUHAITÉ SÉCURISER ET AMÉNAGER UNE VOIE VERTE ENTRE LES DEUX AGGLOMÉRATIONS, ROUTE DE THONON-LES-BAINS RD903.



L'aménagement des cheminements piétons et des pistes cyclables relève de l'initiative des communes en raison de leurs compétences en matière de développement de l'urbanisation sur leur territoire et ce projet est financé en partie par le Département, dans les mesures d'accompagnement de la mise en circulation de la future liaison autoroutière MACHILLY-THONON dite « A412 ».

## CE PROJET DOIT PERMETTRE :

- D'aménager une piste cyclable, d'une largeur de 2.50 m utile côté nord en vue de sécuriser et améliorer l'accès piéton et cyclo des élèves situé à moins de 3 km du Collège de Bons-en-Chablais (cet aménagement sera

poursuivi au sein de la commune de Bons-en-Chablais d'ici la fin du mandat)

- D'aménager les cheminements piétons d'une largeur de 1.50 m utile côté sud en vue d'assurer la circulation sécurisée des piétons tout au long de cette zone ;
- De ralentir les flux de circulation et limiter le trafic de transit (camions en particulier) entre les deux communes avec :
  - Le passage de toute cette zone de 70 Km/h à 50 km/h,
  - La réduction des largeurs de voie de 3.50 à 3 m,
  - La réalisation de 3 ilots et dévoiement au niveau des passages piéton.

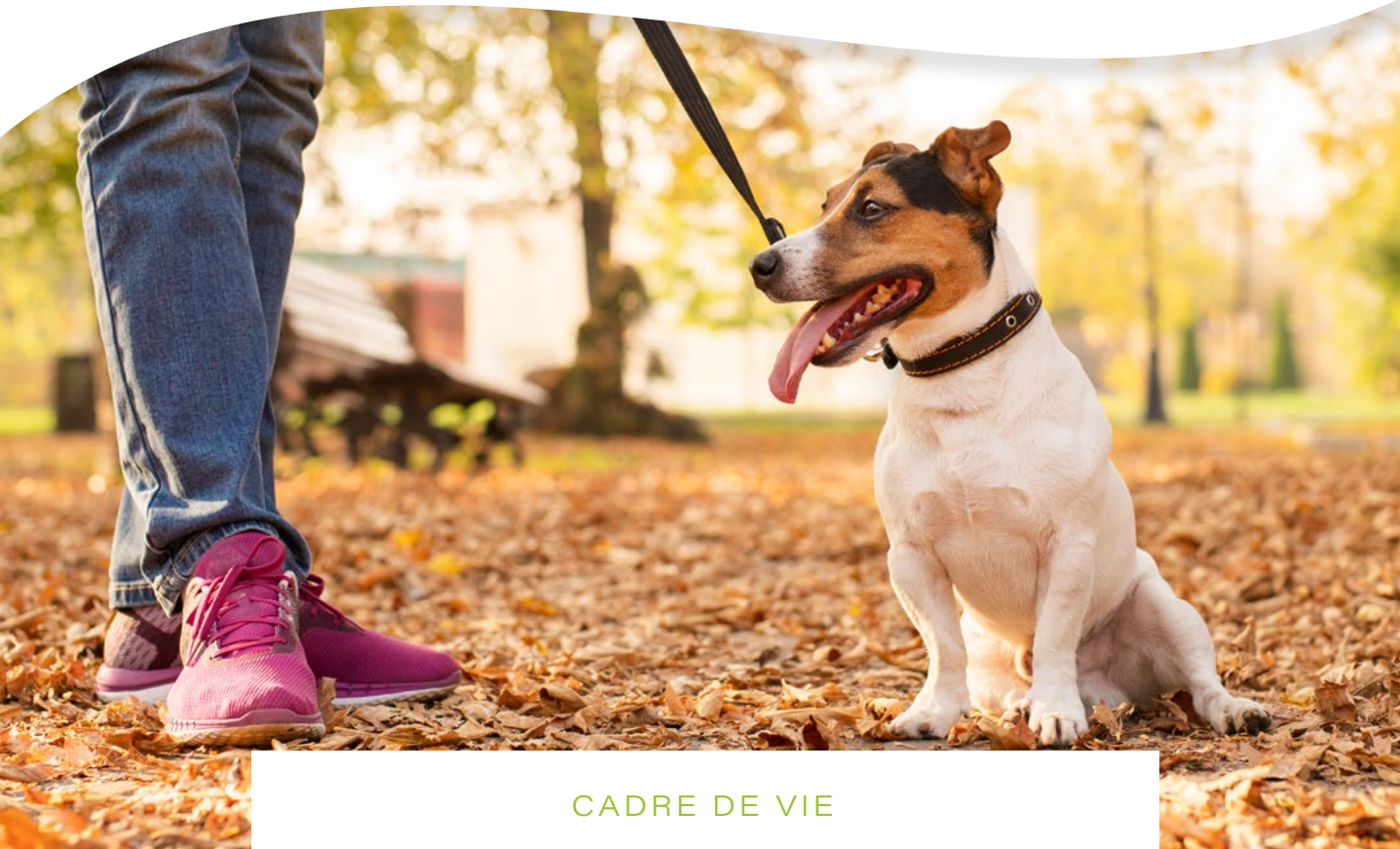
Le chantier se déroule correctement, avec une fin des travaux prévue vers juin 2025.

## NOUS SOMMES DANS LA PHASE 2, TRAVAUX CÔTÉ NORD QUI DOIT DURER 5 MOIS AVEC

- Étape 1 : Démolition, busage fossé, empiérement et élargissement de la chaussée (4 semaines - alternat).
- Étape 2 : Réseaux d'eaux pluviales et réseaux secs (8 semaines - alternat et route barrée lors de la réalisation des traversées EP).
- Étape 3 : Empiement chaussées, pose bordures et murs chaussée (6 semaines - alternat).
- Étape 4 : grave bitume (travail de nuit en route barrée selon les largeurs à reprendre - 2 semaines).

NB : l'éclairage public restera allumé toute la nuit de la gendarmerie vers Brenthonne pour des raisons de sécurité routière.

Pendant toute la durée des travaux, merci de respecter la vitesse aux abords du chantier.



CADRE DE VIE



## LES BONNES PRATIQUES POUR LES PROPRIÉTAIRES DE CHIENS SUR LA VOIE PUBLIQUE

“ ÊTRE PROPRIÉTAIRE DE CHIEN IMPLIQUE DES RESPONSABILITÉS, NOTAMMENT LORSQUE VOUS ÊTES EN EXTÉRIEUR. ”

Pour assurer la sécurité de toutes et tous et préserver la convivialité et la sécurité des espaces publics, voici quelques bonnes pratiques à suivre lorsque vous promenez votre chien sur la voie publique.

### SAVOIR VIVRE

Utilisez une laisse, sur la voie publique, il est impératif de garder votre chien en laisse, même s'il est obéissant. Cela permet de prévenir tout incident avec des piétons, cyclistes ou autres animaux.

Ramassez les déjections de votre chien est une question de civisme et d'hygiène. Il est conseillé de toujours avoir des sacs à déjections avec vous. Ne pas ramasser les déjections sur la voie publique peut entraîner une amende à hauteur de 450€.

Au delà de la crainte de l'amende, laisser les déjections peut avoir des conséquences mal connues notamment pour le monde agricole : souillure des fourrages, risques de transmission de maladies et pertes financières. Les déjections des chiens peuvent être porteuses d'une maladie - la néosporose - qui provoque l'avortement des vaches. Les propriétaires de chiens sont donc invités à avoir les bons réflexes.

C'est un geste sanitaire, environnemental mais aussi de propreté, simple à mettre en place.

## CADRE DE VIE

**NE PAS LAISSER DIVAGUER SON CHIEN**

Un chien est considéré comme divaguant s'il se trouve dans l'une des situations suivantes :

- Il n'est plus sous la surveillance effective de son maître
- Il se trouve hors de portée de voix de son maître ou de tout instrument sonore permettant son rappel
- Il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable de plus de 100 mètres

Promener son chien en public est un droit et aussi un plaisir pour ces animaux... et leur maître. Mais cela nécessite de la vigilance et du respect envers les autres usagers de la voie publique. En suivant ces bonnes pratiques, vous contribuerez à un environnement plus propre et plus sûr pour tous, tout en permettant à votre compagnon de profiter des sorties dans les meilleures conditions.

**RESPECTEZ LES AUTRES USAGERS DE LA VOIE PUBLIQUE.**

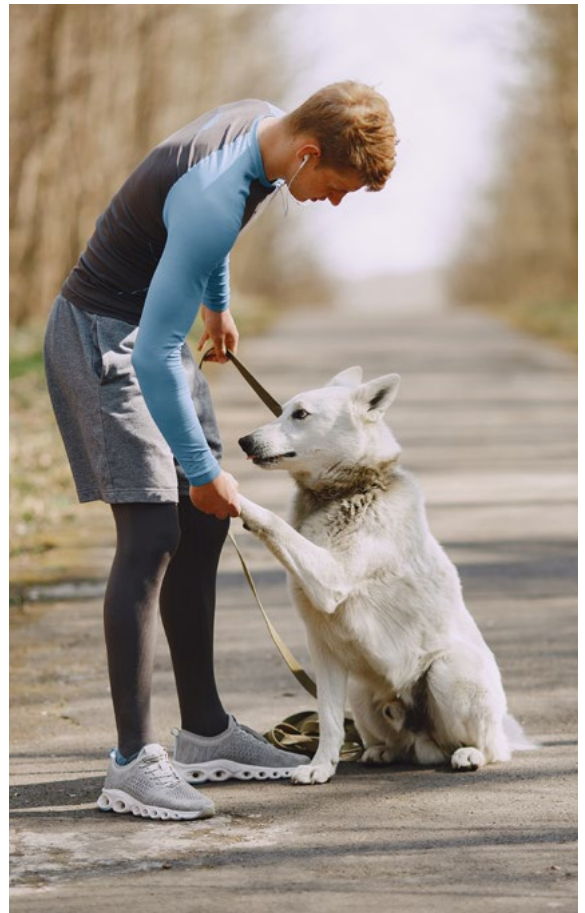
“ TOUT LE MONDE N'EST PAS À L'AISE AVEC LES CHIENS, MÊME LES PLUS AMICAUX ”

Assurez-vous que votre chien ne gêne pas les autres piétons, enfants ou personnes à mobilité réduite. Si vous croisez un autre chien, restez attentif à leurs comportements pour éviter les confrontations. Tenez compte de la taille et du tempérament de votre chien. Les chiens de grande taille ou ceux ayant un caractère plus réactif doivent être surveillés de plus près. Pour les races catégorisées (chiens dits « dangereux »), il existe des réglementations spécifiques (muselière obligatoire, assurances, etc.) qu'il est essentiel de respecter.

Retrouvez toutes les informations sur : [service-public.fr](https://www.service-public.fr)

**ÉDUQUEZ VOTRE CHIEN**

Un chien bien éduqué est plus facile à gérer en extérieur. Apprenez-lui les commandes de base comme « assis », « au pied » ou « stop ». Cela facilite sa gestion en milieu urbain et peut éviter des situations dangereuses.



## CADRE DE VIE



# NUMÉROTATION DES VOIES

“ L'AMÉLIORATION DES SERVICES RENDUS AUX CITOYENS DE LA COMMUNE DE BON-EN-CHABLAIS EST L'UNE DES PRIORITÉS DE NOTRE MUNICIPALITÉ. ”

L'amélioration des services rendus aux citoyens de la commune de Bons-en-Chablais est l'une des priorités de notre municipalité.

À cet effet, a été réalisé une action d'optimisation de l'adressage (dénomination des voies et numérotations des locaux) visant à :

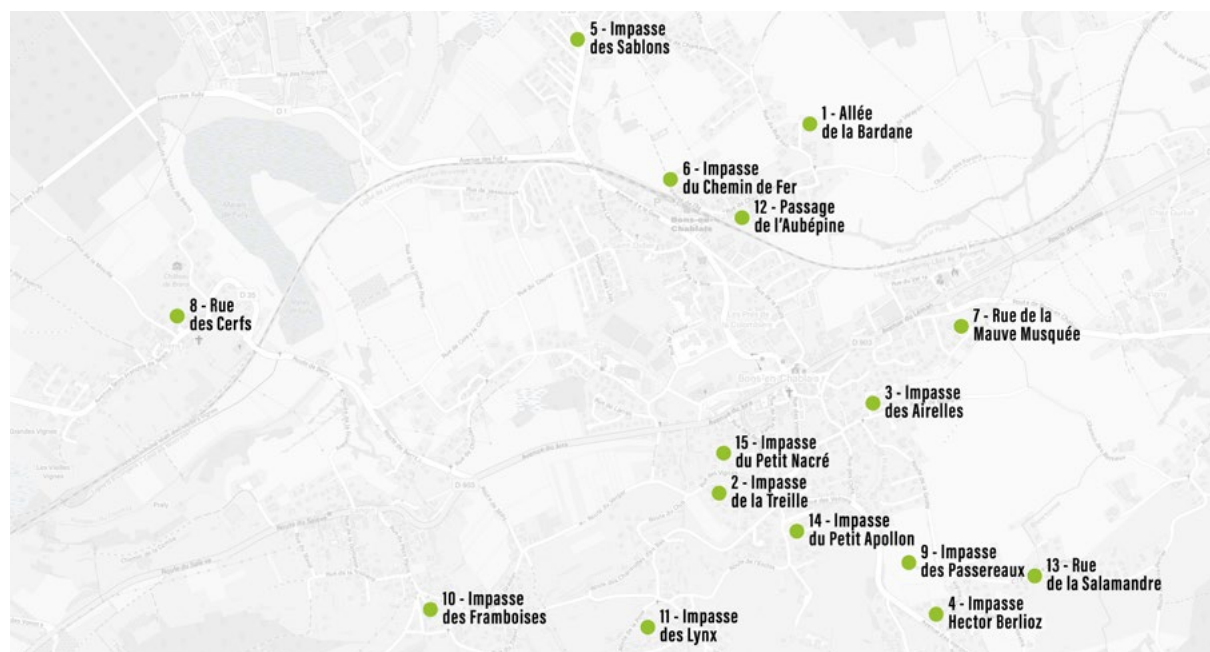
- L'amélioration de la sécurité (services d'urgence, Police, gendarmerie...)
- L'efficacité des services (courrier postal, fibre optique, livraisons, réseaux...) grâce à une localisation précise des domiciles et des lieux d'activités, conforme aux préconisations nationales (loi DS...)

La commune recevra prochainement les plaques de numérotation de voirie ainsi que les panneaux de rue. Les panneaux de rue seront installés par les services techniques municipaux dans les meilleurs délais.

M. Dombrat, conseiller délégué à la mobilité et à la voirie et M. Vesselier, adjoint au maire viendront distribuer les nouvelles plaques aux habitants concernés par ces changements. Ils distribueront également le certificat d'adressage ainsi que les informations nécessaires pour effectuer ce changement d'adresse et installer la plaque.

## LE SERVICE URBANISME À VOTRE DISPOSITION

[urbanisme@bons-en-chablais.fr](mailto:urbanisme@bons-en-chablais.fr)



## INFO FIBRE



Raccordement en cas d'accès unique, contacter « Attitude Infra », concessionnaire du Syane sur le raccordement à la fibre => [altitudeinfra.fr](http://altitudeinfra.fr)

CADRE DE VIE



# BRS LE FONCIER SOLIDAIRE



Le bail réel solidaire (BRS) est un contrat par lequel un organisme de foncier solidaire (OFS) consent à un preneur des droits réels en vue de la location ou de l’accession à la propriété des logements.

Un principe de dissociation du foncier et du bâti permet alors la baisse du prix des logements (20 à 40% en fonction du secteur géographique).

Sous conditions de plafond de ressources, vous pouvez ainsi devenir propriétaire de votre résidence principale en logement neuf. Le terrain sur lequel est édifié le programme se loue à l’OFS pour un loyer faible, en signant le bail pour une durée comprise entre 18 et 99 ans.

## NB DE PERSONNES DESTINÉES À OCCUPER LE LOGEMENT

### Zones Abis et A

- Personne seule.....37 581 Euros
- 2 personnes sans personne à charge (hors jeune ménage) ..... 56 169 Euros
- 3 personnes ou personne seule + 1 personne à charge ou jeune ménage.....73 630 Euros

- 4 personnes ou personne seule + 2 personnes à charge ..... 87 909 Euros
- 5 personnes ou personne seule + 3 personnes à charge ..... 104 592 Euros
- 6 personnes ou personne seule + 4 personnes à charge.....117 694 Euros
- Par personne supplémentaire.....13 116 Euros

Comme tout propriétaire, après signature d’un bail réel solidaire, vous aurez la possibilité de revendre votre logement à tout moment auprès d’autres ménages éligibles (le prix de vente devra se limiter au prix auquel votre acquisition aura été faite et simplement être actualisé en appliquant l’indice choisi par l’OFS). Une garantie de rachat du logement par l’OFS vous sera également acquise.

Ce dispositif d’accession à la propriété s’implante sur le territoire de notre Commune, porté par un projet OFIS - IDEIS d’un immeuble à construire au cœur du centre-bourg dans la ZAC des « Prés de la Colombière », dénommé « RESPIRE », aux-côtés d’un programme de trois immeubles en accession libre à réaliser par Les Nouveaux Constructeurs (LNC), dénommé « CENTRAL ».



## VIE ÉCONOMIQUE



# LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE

---

### UN MARCHÉ DE PROXIMITÉ

Le marché hebdomadaire de Bons-en-Chablais est le rendez-vous incontournable pour les habitants et les visiteurs de la région. Il se tient chaque samedi matin sur la place des Prés de la Colombière. Ce marché, riche en couleurs et en saveurs, est bien plus qu'un simple lieu de commerce. C'est un espace de convivialité où se mêlent produits locaux, échanges chaleureux, et initiatives collectives.

Depuis le 4 septembre 2021, le marché hebdomadaire de Bons-en-Chablais s'est installé sur la Place des Prés de la Colombière, place devenue centrale avec notamment, les animations qui y sont programmées.

Avec une dizaine de commerçants réguliers, auxquels s'ajoutent des commerçants «volants» (sans emplacement défini), le marché propose aux bonsois une offre alimentaire riche et variée tous les samedi matin, le tout dans une ambiance conviviale et bon enfant.

“ IL FAIT BON FLÂNER AU GRÉ  
DES ÉTALS OÙ SE MÊLENT  
LES ODEURS ALLÉCHANTES,  
LES COULEURS DES TEXTILES  
ET LE PARFUM DES FLEURS ! ”

Retrouvez toute l'année, les fruits et légumes avec Mon primeur au fil des saisons et le GAEC aux Légumes de saisons, les yaourts fermiers avec le GAEC Les Tarines, la Boulangerie bio du GAEC Le Regain, les plantes des Jardins de Chavannex, des petits plats fait-maison avec les Toqués du Bocal et Les Pâtes à Papa, un large choix de fromage avec Le GAEC La Plane, les poissons et crustacés Du Léman à l'Océan et les vêtements de Ramdane Moula, Vente de miel, plantes aromatiques de provenance de Douvaine avec Christiane et Aimé. Le Fournil de Langin - Boulangerie local et Bio, le poulet grillé fermier et les délicieuses olives de Mahyou Abdelkader, le miel de provenance de saint Jean d'Aulps d'Auguste

## VIE ÉCONOMIQUE



Glaudios, la boucherie avec la team 4RS, des vêtements femme avec Mme Laurent Tu-Hoa, des plats cuisinés (pâtés, saucissons...) avec Le restaurant l'Ane Rouge, et enfin Suzette et Poulette pour une pause-café, le temps du marché (Thé, bière, apéro, planche de charcuterie, des petits biscuits fait maison).



### TÉMOIGNAGE DE COMMERÇANTS

« C'est mon tout premier marché en tant qu'exposante et j'y ai été accueillie avec beaucoup de chaleur et d'enthousiasme. Il y a une très bonne entente entre les commerçants et c'est un bel espace de rencontre pour les Bonsois, un rendez-vous joyeux, vivant, où sourires et bons produits sont garantis ! »

Mélanie Marullaz  
Suzette & Poulette - Caf' à roulettes

« Cela fait maintenant 17 ans que je suis présent, avec mes collègues, tous les samedis sur le marché de Bons-en-Chablais.

Et c'est toujours avec un grand plaisir que nous nous y rendons. Au fil du temps, une relation amicale et de confiance s'est installée avec notre clientèle. Celle-ci est très fidèle, et éclectique. Composée en partie de chablaisiens clients de la première heure, et agrémentée au fil du temps par des nouveaux habitants ; tout ce petit monde peut se retrouver sur ce marché où la qualité prime et la convivialité est omniprésente.

En bref, le GAEC LE PLANE et ses fromages fermiers souhaitent que les 17 prochaines années soient aussi agréables sur le marché de Bons-en-chablais.

Merci à tous pour votre fidélité et votre confiance »

METRAL Raphaël - Co gérant GAEC LA PLANE  
Producteur fermier Reblochon, tomme, abondance

## VIE ÉCONOMIQUE



# BIENVENUE SUR LA COMMUNE

“ C'EST AVEC GRAND  
PLAISIR QUE NOUS  
SOUHAITONS  
LA BIENVENUE À... ”



### RÉOUVERTURE DU BUREAU DE TABAC

**Le Nirvana Bureau de Tabac - Presse**  
BUREAU DE TABAC  
34 AVENUE DU LÉMAN



### ATELIER WHEEL RIDE

**Atelier de réparation vélos**  
Rue des clefs (dans l'ancien moulin)  
06 85 23 61 60



### BELLA PIZZA

**Pizzeria**  
9 RUE DE LA POTERLE  
04 50 95 94 08



### Sexothérapeute, Psychanalyse et praticienne en EFT

MME CORBASSIERE ALEXA  
40 impasse des Prés Vignan  
06 41 43 22 53alexac.praticienne@gmail.com

# LA VILLE A PARTICIPÉ AU FORUM VOS COMMUNES RECRUTENT

La ville de Bons-en-Chablais a participé à l'édition 2024 du Forum «Vos communes recrutent» à Thonon-les-Bains qui s'est déroulé le jeudi 10 octobre à l'Espace Tully de Thonon-les-Bains.

Organisé pour la première fois par Thonon Agglomération, France Travail et le Centre de Gestion de la Haute-Savoie (CDG 74), l'événement a réuni notamment des demandeurs d'emploi de tout le Chablais et des élus et agents territoriaux des 25 communes et de la communauté d'agglomération de Thonon.

## OBJECTIF DE CETTE JOURNÉE

Présenter la diversité des métiers territoriaux et faire se rencontrer des demandeurs d'emploi intéressés avec des employeurs publics.

## AU PROGRAMME

Rencontre, conférences pour découvrir les différents métiers de la fonction publique territoriale et offres d'emploi et opportunités professionnelles locales.

Le forum s'adressait à toutes les personnes à la recherche d'un emploi stable, d'une reconversion professionnelle, étudiant ou scolaire souhaitant en savoir plus sur les voies d'accès aux métiers de la fonction publique ou sur les différentes carrières possibles.





CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



# ACTUALITÉS DE LA MÉDIATHÈQUE

## LES JO 2024 À LA MÉDIATHÈQUE

“ EN JUIN, LES BIBLIOTHÉCAIRES  
ET LES BÉNÉVOLES ÉTAIENT  
DANS UNE FORME OLYMPIQUE ! ”

Prêtes à décrocher la médaille d'or de l'accueil, elles ont affûté leurs esprits et leurs fiches pour faire réviser les classes sur le thème des jeux olympiques. Du marathon sur les origines des jeux, à la course effrénée entre les JO d'été et d'hiver, sans oublier le saut périlleux au-dessus des disciplines sportives, elles étaient prêtes à tout pour capter l'attention des élèves ! Et pour couronner le tout, un dernier sprint endiablé avec un jeu du pendu... version olympique bien sûr !

Une large sélection de livres, romans et documentaires sur le thème étaient à découvrir sur nos présentoirs et dans nos rayons.

## NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- **CHEMINS DES TOILES** : Projection du film documentaire « Deep Time, 40 jours en dehors du temps » en présence de sa réalisatrice - Vendredi 15 novembre 2024
- **PRIX DE LECTURE COLLÉGIEN 2024/2025** organisé par la Direction de la lecture publique de Savoie/Haute-Savoie. Les 11 titres de la sélection vous attendent à la médiathèque.
- **FESTIVAL DU PREMIER ROMAN 2025**
- **PRIX LETTRES FRONTIÈRE** : Accueil d'un auteur de la sélection 2024

## CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



# ACTUALITÉS DE L'EMMTD

Au sein du Quai des Arts, l'École Municipale de Musique, Théâtre et Danse de Bons-en-Chablais (EMMTD) est un lieu majeur d'éducation artistique, et propose un large choix d'activités dispensées par une équipe de 24 professeurs diplômés et investis pour transmettre à près de 580 élèves la passion artistique.

L'EMMTD participe activement au rayonnement culturel de la ville par un éventail riche d'actions et de projets artistiques. Notre mission première de formation aux pratiques artistiques a pour corollaire direct et indispensable une mission de développement culturel territorial. Ce ne sont pas moins de 16 instruments qu'enfants, adolescents et adultes peuvent pratiquer en cours individuels et en collectifs à travers un cursus d'apprentissage varié et adapté à chaque âge. L'apprentissage instrumental peut-être accompagné d'un apprentissage musical théorique permettant à l'élève de suivre un cursus pédagogique complet et diplômant selon le cadre fixé par le Schéma Départemental des Enseignements Artistiques (SDEA).



Plusieurs styles de danse très variés (éveil à la danse dès 4 ans, contemporain, Modern Jazz, classique, Hip Hop, BreakDance, claquettes, oriental, DanceHall) sont

également proposés à l'enseignement au sein de l'école, ainsi que des cours de théâtre pour enfants, ados et adultes et des cours de chant pour enfants et ados.

L'École Municipale de Musique, Théâtre et Danse de Bons-en-Chablais a entamé cette rentrée 2024-2025 avec optimisme et créativité et est fière de compter au sein de son établissement des élèves de tous âges. Cette belle dynamique prouve l'engouement des habitants pour la culture et les arts, et surtout la volonté de soutenir l'apprentissage artistique des plus jeunes comme des adultes.

Forte de la fidélité de ses adhérents, de ses partenariats, de son équipe engagée et de son envie d'innover, l'EMMTD s'apprête à offrir à ses élèves et à la commune une année artistique riche et stimulante !

## UN NOUVEAU FORMAT PÉDAGOGIQUE ET DE NOUVEAUX TARIFS

Consciente des contraintes économiques actuelles, l'équipe administrative et pédagogique, et les anciens élèves de l'EMMTD ont fait preuve d'une grande capacité d'adaptation. En effet, le format des cours de formation instrumentale de 1er cycle notamment (les 4 premières années d'apprentissage) a été repensé en cours en binôme. Le défi était de garantir la qualité de l'enseignement instrumental dans ce nouveau format. Défi relevé et accompli puisque les retours sont en très grande majorité positifs. Cette approche pédagogique semble favoriser la motivation, l'entraide et l'écoute active et permettent aux élèves de progresser plus rapidement dans un environnement stimulant.

Et malgré les différents changements, les familles ont répondu présentes, sensibles certainement à la passion qui anime les professeurs de l'EMMTD et à la qualité de notre enseignement.

## DES PARTENARIATS LOCAUX POUR ENRICHIR LA VIE CULTURELLE

Cette année, l'EMMTD s'appuie sur une riche collaboration avec les acteurs locaux pour renforcer son ancrage dans la vie communale.

Des partenariats sont mis en place avec les écoles élémentaire et maternelle, la crèche et le collège de Bons-en-Chablais ; permettant ainsi une initiation artistique dès le plus jeune âge et une continuité dans l'apprentissage.

## CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



Les interventions de nos professeurs et élèves également à l'EPAHD de Bons-en-Chablais apportent de nombreux bénéfices pour les résidents et contribuent à améliorer la qualité de vie des résidents..

L'EMMTD est également fière de collaborer avec des associations bonsoises phares telles que l'Harmonie Municipale, la Batterie Fanfare, et la Chorale Allegria.

Nous sommes également heureux de pouvoir collaborer avec nos communes voisines. Ainsi l'EMMTD de Bons-en-Chablais s'associe cette année à l'Ecole de Musique de Veigy (EMV). Le but de cette collaboration est de réunir les Orchestres Juniors des deux écoles afin de constituer un orchestre plus complet et diversifié.

Un partenariat entre l'EMMTD et la MJC de Douvaine est également engagé, pour proposer des événements culturels en commun.



**CES SYNERGIES OFFRENT AUX ÉLÈVES DE NOMBREUSES OCCASIONS DE JOUER ET DE SE PRODUIRE DANS DES CADRES VARIÉS, CRÉANT AINSI DES LIENS PRÉCIEUX ENTRE LES GÉNÉRATIONS ET LES PRATIQUES ARTISTIQUES.**

Des stages et une programmation culturelle innovante  
Tout au long de l'année, l'EMMTD avec le soutien sans faille de l'association « les Amis des Arts » proposera des stages dans toutes ses disciplines artistiques : musique, danse et théâtre.. D'autres stages dans d'autres disciplines artistiques telles que l'écriture seront également proposés.

De plus, une programmation culturelle ambitieuse et variée, en collaboration, pour certaines dates, avec nos partenaires, et à laquelle les élèves de l'EMMTD seront invités à participer viendra ponctuer l'année scolaire, avec des spectacles, concerts et représentations ouverts à tous.

Le public aura ainsi l'occasion de découvrir des talents locaux, de suivre les progrès des élèves et de s'enrichir grâce à des propositions artistiques innovantes.

### QUELQUES DATES À NOTER DANS VOS AGENDAS

- Samedi 14 décembre 2024 à la Salle des Fêtes de Bons-en-Chablais : Concert de Noël avec l'Harmonie Municipale, la chorale Allegria, les élèves de l'EMMTD, son Orchestre Junior et l'Orchestre Junior de l'EMV de Veigy.
- Samedi 12 avril 2025 à la salle des Fêtes de Bons-en-Chablais : Comédie Musicale « Le Roi Lion » de la troupe Musical Show and Events avec la participation des élèves de l'EMMTD.





### UNE ÉQUIPE PASSIONNÉE ET TOURNÉE VERS L'AVENIR

Si l'École Municipale de Musique, Théâtre et Danse de Bons-en-Chablais réussit à fidéliser ses adhérents et à attirer un nouveau public, c'est avant tout grâce à l'engagement sans faille de son équipe

Cette année, plus que jamais, l'EMMTD souhaite innover et proposer de nouvelles façons d'apprendre, de créer et de partager, contribuant ainsi à enrichir la vie culturelle des Bonsois.

Que vous soyez musiciens, comédiens, danseurs ou simples spectateurs, rejoignez-nous pour vivre ensemble de beaux moments d'art et de partage !

#### SUIVEZ-NOUS

  Quai des Arts  
(EMMTD Bons-en-Chablais)

## CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



# RETOUR SUR LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Au cours du forum du samedi 31 août, une partie des 61 associations partenaires de la commune étaient présentes pour faire découvrir au public leurs activités sportives, culturelles ou solidaires, pour cette nouvelle année 2024-2025. Les visiteurs ont été nombreux tout au long de la matinée et ont pu découvrir les 28 stands, et rencontrer les associations présentes ce jour-là.

La matinée a été ponctuée de démonstrations et initiations, notamment de Capoeira, d'Hapkido avec leurs figures aériennes impressionnantes, des démonstrations de Dance hall et de danse orientale, de l'initiation au monocycle avec Roulez Jeunesse, et l'aubade de l'harmonie municipale, pour clore en beauté ce forum.

N'oublions pas la présence également de la médiathèque municipale, du CCAS, de l'Ecole municipale de musique, théâtre et danse et du projet Léman Stop, projet du Genevois français, couvrant le territoire de Bons-en-Chablais, Douvaine, Loisin, Machilly, Massongy, Veigy-Foncenex.

Par ailleurs, 6 nouvelles associations font leur apparition cette année, dans le traditionnel «Guide des associations 2024-2025» édité par la commune. Parmi elles, American Full Fighting (boxe), «Bons Olympic Pétanque», «0 Bons Moments» (rencontres intergénérationnelles, «Haute-Savoie HLBTQ» (Kung Fu) et l'association Le Caillou (écologie et culture) rejoignent les autres activités listées dans ce guide associatif.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez intégrer ce guide en tant que nouvelle association !



# FOIRE DE LA SAINT-MARTIN 2024

## LE RENDEZ-VOUS TRADITIONNEL DE L'AUTOMNE

Le dimanche 17 novembre, le centre-ville de Bons-en-Chablais a accueilli, pour la 360ème édition, la traditionnelle Foire de la Saint-Martin.

100 exposants, commerçants, mais aussi des forains et leurs manèges, 50 habitués des vides greniers, 18 associations, des éleveurs passionnés de chevaux et des agriculteurs étaient tous réunis pour passer un moment convivial, d'échange et de fête.

Les Jeunes Agriculteurs et les associations Traits en Savoie et Vadrouill'âne, présents sur l'espace agricole, ont animé la foire toute la journée.

L'ambiance était également de mise avec la présence de l'orchestre savoyard et festif « cocktail des montagnes » et aussi Les vioul' du chablais. Et nouveautés cette année, la bataille des reines, avec l'association des vaches d'Hérens. De nombreux visiteurs ont répondu à ce rendez-vous annuel.



CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



## COMPAGNIE DES GENS D'ICI : NOS ÎLES

La compagnie des gens d'ici, avec laquelle la MJC entretient un étroit partenariat depuis maintenant 3 ans, nous a proposé un nouveau projet pour 2024. Comme nous avons mené un premier projet avec eux pendant 18 mois dans le quartier des Bolliets à Douvaine, nous avons pensé que ce nouvel opus aurait toute sa place sur la commune de Bons en Chablais. Ce projet, destiné aux habitants, consistait à proposer gratuitement des ateliers d'écriture, d'oralité et d'arts plastiques, à toutes les personnes désireuses de (re)découvrir et de développer leurs talents créatifs. Nous avons fait cette proposition à plusieurs élus de la commune et le conseil municipal a accepté de financer une partie de ce projet. L'intervention de la compagnie s'est étalée sur plusieurs mois, du 25 mai au 27 septembre, dans les quartiers des Prés Riants et place de la Colombière.

### DÉROULÉ DU PROJET

- **Samedi 25 mai** : première date place de la Colombière, démarrage d'une fresque collective sur la thématique « nos îles », avec la présence d'une quinzaine de jeunes de l'ALJ (secteur jeunesse de la MJC) et de la FOL.
- **Vendredi 28 juin** : toujours à la Colombière, en amont de la séance de ciné plein air proposé par la MJC, plusieurs enfants et parents rencontrés sur le quartier, ont poursuivi cette fresque (environ 30 personnes) et ont également pu profiter de grands jeux en bois, d'une démonstration de capoeira et d'une buvette. Malheureusement, un problème technique ne nous a pas permis de diffuser la séance de cinéma (malgré la présence de plus de 150 personnes).

- **Mercredi 17 juillet et Mercredi 24 juillet** : poursuite de l'animation dans le quartier des Prés-Riants, en présence de la compagnie des gens d'ici, de la MJC, du bailleur social Haute-Savoie habitat et d'une responsable de l'agglo pour le compost. Aux abords du quartier, l'espace en verdure (jardins, barbecue, bancs, compost) se prêtait parfaitement à ce type d'intervention. 20 personnes (enfants, adultes, personnes âgées) ont participé à la première séance. Seulement 5 à la deuxième. Nous avons donc décidé de revenir place de la Colombière en août.
- **Mercredi 07 août et Mercredi 21 août** : poursuite de l'animation place de la Colombière (fresque et création d'une petite chanson). 40 personnes étaient présentes le 07 août mais très peu le 21 août.
- **Mercredi 18 septembre** : restitution du projet, avec un atelier chanson, une présentation de la fresque et un apéritif à partager.
- **Vendredi 27 septembre** : spectacle gratuit et tout public « je suis une île, ou solastalgie d'une étoile de mer », avec des échanges bord de scène avec les artistes autour d'un apéritif.

Pour la suite du projet, la fresque ainsi qu'une exposition de tous les textes écrits par les habitants seront mis en valeur sur la commune de Bons en chablais.

## CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



# AGENDA

## MJC

### CULTURE

LA MJC CHABLAIS PROPOSE DES SPECTACLES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE À BONS EN CHABLAIS, DOUVAINE, BALLAISON, LOISIN ET MASSONGY.

#### Spectacles jeune public et famille

La MJC Chablais propose des spectacles tout au long de l'année à Bons en Chablais, Douvaine, Ballaison, Loisin et Massongy.

#### PROCHAIN SPECTACLE PROGRAMMÉ



#### Seule en roue

Collectif l'effervescente

Mercredi 11 décembre 2024 | 16h | Durée 1h

La Bulle Douvaine

Clowne | Tout public dès 3 ans

Être femme aujourd'hui, vu par une clowne extravagante qui cherche l'équilibre en contorsionnant son image. Entrez dans sa loge et dans son monde. Aidez-la à se préparer en choisissant...

Choisir, là est sa bête noire ! Lequel, comment et pourquoi celui-ci plutôt que celui-là ? Par le rire et le mouvement,

cet être farfelu vous rassemblera autour de sa féminité. Ce spectacle est une invitation à la réflexion sur les stéréotypes physiques féminins.

#### LES RENDEZ-VOUS DU SAMEDI

Nous proposons des ateliers parents-enfants et des ateliers adultes sur différentes thématiques tout au long de l'année. Vous trouverez la programmation complète et les tarifs sur notre brochure d'activité et notre site internet.

#### LES PROCHAINS RDV

Éveil musical, danse parents-enfants, cirque parents-enfants, arts plastiques parents-enfants...

#### LUDOTHÈQUE ET SOIRÉES JEUX

Une ludothèque va ouvrir à Douvaine début 2025 dans le nouveau bâtiment en construction sur la place du marché. Elle sera gérée par l'association Lémandragore.

C'est quoi une ludothèque ? c'est un lieu culturel, intergénérationnel où enfants et adultes peuvent librement (re)découvrir des jeux et des jouets, conseillés par une ludothécaire.

Disponibles pour jouer sur place : Jouets sensoriels, moteurs, de manipulation, jeux de construction, espaces de mise en scène, univers de jeu de rôle, puzzles, jeux de société, jeux d'adresse...

Mais aussi la possibilité d'emprunter des jeux et des jouets.

En attendant l'ouverture, nous vous proposons de venir partager des moments ludiques lors de soirées jeux ados (à partir de 12 ans)/adultes les vendredis soirs à partir de 19h à la MJC Chablais animées par une ludothécaire de l'association Lémandragore.

#### PROCHAINE DATE

• 13 décembre

Les soirées jeux à la ludothèque seront ensuite portées par des bénévoles et elles seront plus fréquentes. Venez nombreux pour faire connaissance et jouer !

N'hésitez pas à en parler autour de vous.

SANS INSCRIPTION | GRATUIT | ADULTES & ADOS

(Dès 12 ans)

## CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



# SAMEDI 12 OCTOBRE 2024

## 3<sup>ÈME</sup> ÉDITION DE

### NOTRE BOUCLE ROSE



L'occasion pour tous de partager une après-midi sportive et conviviale, en famille ou entre amis, dont la finalité est de récolter des fonds pour les associations qui dédient leur temps pour accompagner, aider et soutenir les personnes atteintes de cancer du sein.

Malgré un temps gris et humide, nous avons eu le plaisir d'accueillir 320 participants (marcheurs et coureurs) prêts à prendre le départ de notre Boucle Rose 2024. Le rose a remplacé le gris du ciel. La convivialité, la bonne humeur et les sourires de chacun ont chassé la morosité de la météo.

Accueillis en musique dès leur arrivée par l'Echos des Voirons et à leur retour par l'Harmonie, les participants ont également pu profiter des échauffements proposés par Julie (ski Club) et Sophie (Pause Yoga) avant d'aller fouler les 5 ou les 7 km des parcours prévus sur notre commune. Un ravitaillement tenu par le Ski Club les attendait à mi-course.

Outre ces moments sportifs, chacun a pu profiter des autres animations proposées à la salle des fêtes. Démonstration d'Hapkido (Hapkido JJK), de Yoga (Pause Yoga), initiation au monocycle (Roulez Jeunesse), jeux pour enfants (prêtés par la société BOLY), petits chevaux à pédales (Ecurie Castillo), tirage de notre tombola.

La buvette et le stand de gâteaux (tenus par le Ski Club, Ajecef et Nounous et compagnie) ont été également très appréciés par nos sportifs et le public venu les soutenir. À noter également la présence de l'association PINK SAND'ORE (qui participera à la Rose des Sables), du CPTS du Bas Chablais, du Centre de Santé Médical de Bons, et de l'association « Des Elles pour Vous » à qui nous aurons le plaisir de remettre l'intégralité des bénéfices de cette journée.

Enfin, cette boucle rose a été clôturée par un concert du Groupe B612.

### NOUS TENONS À REMERCIER

- Toutes les associations présentes pendant cet événement.
- Tous les bénévoles des Basquettes Fumantes, en poste tout le long des parcours pour la sécurité, et pour leur engagement dans chacune de nos manifestations.
- La société TAM TAM pour le prêt de la sono extérieure.
- Toutes les entreprises qui nous ont fournis les lots de notre tombola.
- Les services techniques pour la mise à disposition du matériel.
- Monsieur le Maire et les élus pour leur collaboration et leur confiance.

Et nous vous donnons bien sûr rendez-vous l'année prochaine pour la 4<sup>ème</sup> édition.



CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



# 2 ANNIVERSAIRES DE CENTENAIRES



Le 3 Mai Madame Paulette SIMON fêtait ses 100 ans. Monsieur le Maire Olivier Jacquier lui a fait la surprise de venir en personne lui souhaiter un joyeux anniversaire et la féliciter au nom de la municipalité.

Puis, c'est au tour de Monsieur Robert PANTIGNY qui a fêté ses 100 ans le 8 mai. Monsieur le Maire était présent accompagnée de Mme THOMAS, responsable du CCAS.

“ CINQ GÉNÉRATIONS SE SONT RETROUVÉES POUR UN MOMENT DE PARTAGE ET DE CONVIVIALITÉ AUTOUR D'UN REPAS ET SOUFFLER AVEC ELLE SES 100 BOUGIES. ”

Le lendemain c'est en famille que la fête a continué. Cinq générations se sont retrouvées pour un moment de partage et de convivialité autour d'un repas et souffler avec elle ses 100 bougies.

Madame Simon est née à Nantes en 1924. Après avoir vécu dans le Loir et Cher puis en Picardie, à l'heure de la retraite, en 1982 elle est arrivée avec son mari, malheureusement décédé depuis, à Bons-en-Chablais afin de se rapprocher de ses enfants.



## CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



## RETOUR SUR LE REPAS DES AÎNÉS

Le marché du printemps s'est tenu le samedi 15 mai sous la halle de la Colombière. Une jardinière de géranium lierre et zonal a été offert aux personnes de plus de 75 ans.

Le 7 juillet, les aînés étaient invités à partager un repas à la salle des fêtes. Emilia Rose animait la journée. Nous remercions la boucherie VACHAT et la boulangerie CHAPEAU.

Le CCAS tient à remercier également toute l'équipe de bénévoles sans qui, ce repas ne pourrait pas avoir lieu.



## LA SEMAINE BLEUE

La Semaine bleue est la semaine nationale des personnes âgées et des retraités. Elle s'est tenue du 30 septembre au 6 octobre 2024.

Le CCAS a donc organisé le mardi 3 octobre une après-midi « chants » à l'EHPAD, La Roselière, avec les enfants de la classe de Mme Grail (CM1-CM2) et une après-midi « jeux » à la salle des fêtes avec le Club de l'amitié et une classe de collégiens. Les bénévoles étaient présents pour distribuer le goûter.

Enfin, pour n'oublier personne, un petit-déjeuner suivi d'un apéritif était offert à tous les aînés de la commune, le samedi 5 octobre, lors du marché hebdomadaire.

Le CCAS tient à remercier le service gériatrique du département, le Club des aînés, ChaHut'Age et l'Harmonie Municipale.



## CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



# JEUNES SAPEURS POMPIERS

“ LA SECTION DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS (JSP) DE BONSEN-CHABLAIS QUI A FÊTÉ SES 50 ANS L'ANNÉE DERNIÈRE EST PLUS QU'UNE SIMPLE ASSOCIATION ”

Les jeunes qui s'y engagent constituent une réserve pour les sapeurs-pompiers de demain, ceux qui viendront protéger notre communauté avec courage et dévouement. En s'engageant dès l'âge de 12 ans, ces jeunes développent non seulement des compétences et savoirs-faire, mais aussi des valeurs humaines essentielles comme la solidarité, l'esprit d'équipe et le respect. Afin d'acquérir les bases du métier de pompier, notamment en matière de secourisme et de lutte contre les incendies, les JSP, suivent une formation complète et exigeante durant au moins 4 ans.

## LE RASSEMBLEMENT TECHNIQUE DÉPARTEMENTAL (RTD) DES JSP : UN ÉVÈNEMENT À NE PAS MANQUER.

Cette année, la section de Bons-en-Chablais a l'honneur d'organiser le Rassemblement Technique Départemental (RTD) des Jeunes Sapeurs-Pompiers, un événement majeur à la fois pour le département et ses sections de JSP mais aussi pour la section de Bons-en-Chablais. Ce rassemblement se déroulera le samedi 7 juin 2025 sur la commune de Bons-en-Chablais.

Le RTD est composé d'un Concours de manœuvres (incendie et secourisme), de jeux sapeurs-pompiers ou encore d'épreuves d'athlétisme. Une épreuve, appelée Challenge « Patrick Contat » est l'occasion pour les JSP de se mesurer lors d'activités variées et originales. Ce rassemblement se conclura par un défilé et une cérémonie officielle durant laquelle les JSP et sections qui se sont particulièrement démarquées seront récompensées.



Le RTD, c'est un moment de partage et de défi pour les JSP, mais aussi une occasion pour le public de découvrir l'étendue des compétences et savoir-faire des JSP. Environ 700 JSP issus de 25 sections sont attendues, toutes les épreuves sont ouvertes au public, c'est donc un rendez-vous à ne pas manquer.

**UN APPEL AUX BÉNÉVOLES : LA SECTION DES JSP DE BONSEN-CHABLAIS À BESOIN DE VOUS !**

## POUR QUE CET ÉVÈNEMENT SOIT UNE RÉUSSITE

La section a besoin de soutiens de bénévoles (accueil, logistique, gestion des épreuves, etc.) et sponsors (matériels et financiers). Chaque coup de main compte. Si vous souhaitez vous impliquer, même pour une courte durée, et ainsi contribuer au succès de cette journée, ou si vous souhaitez avoir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec la section à l'adresse mail suivante : [jspbons@gmail.com](mailto:jspbons@gmail.com).

Votre engagement et votre soutien sont précieux pour cet événement de grande envergure.

La section des Jeunes Sapeurs Pompier de Bons-en-Chablais vous attend très nombreux le 7 juin pour vivre une journée pleine d'émotions, de passion et de compétition amicale !

## CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



# CSL : REMISE DES CLÉS DU MINIBUS ET JOURNÉE DU HAND

La section handball du C.S.L de Bons en Chablais a ouvert ses portes au public le 25 mai 2024 pour faire découvrir le handball aux petits comme aux grands.

Journée principalement basée sur des mini-matches opposant les enfants du club à leurs parents et amis. Le matin, les catégories -8 ans et -10 ans ont commencé les matchs puis nous avons partagé un buffet canadien afin de prendre le temps d'échanger avec toutes les personnes présentes. Nous avons repris l'après-midi les matchs avec les -15 ans et adultes loisirs et toutes les personnes voulant s'initier au handball.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir Mme Chrystelle BEURRIER, conseillère départementale du canton de sciez, M. Joël BAUD-GRASSET, conseiller départemental, sa suppléante Mme Cathy CAPHOZ, M. Olivier JACQUIER, maire de Bons en chablais, M. GIRAULT et M. NAVILLE, élus de Bons, pour la remise officielle des clés du minibus qui va nous permettre de véhiculer les équipes dont les déplacements sont souvent hors zone de Bons. Merci au département de soutenir le développement de notre club.



Pour clôturer cette journée du handball nos équipes seniors femmes et hommes ont disputé leur dernier match à domicile et pour que la saison 2023-2024 se termine bien nos deux équipes ont remporté leurs matchs permettant aux seniors hommes le maintien en première division départementale. Merci à nos licenciés, leurs parents et leurs amis sans qui cette journée n'aurait pu être une réussite, un moment convivial et de découverte de notre club de Handball.

## REJOIGNEZ L'APEG



L'APEG est à la recherche de nouveaux membres pour enrichir et dynamiser notre communauté. Notre association a pour mission de favoriser les échanges entre les parents et l'équipe de la crèche de Bons-en-Chablais, d'organiser des rencontres conviviales entre parents, et surtout, de financer des jeux, activités et spectacles pour les enfants. Pour ce faire, nous mettons en place diverses actions tout au long de l'année : tombola, vente de chocolats de Pâques, et bien plus encore.

Chaque année, l'association se renouvelle grâce à des parents volontaires et engagés. Vous êtes parent d'un enfant à la crèche ? Vous souhaitez rencontrer d'autres parents, partager vos idées ou simplement donner un coup de main ? Que vous ayez beaucoup ou peu de temps à consacrer à l'association, votre participation est précieuse ! Qu'il s'agisse de proposer une idée en passant ou de participer activement à nos réunions, chaque contribution compte. Que vous souhaitiez offrir vos compétences ou simplement partager votre bonne humeur, nous avons besoin de vous !

Contactez l'APEG par mail :  
apeg74890@gmail.com

## CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



# CLUB DE L'AMITIÉ

## VOUS ÊTES RETRAITÉS OU NOUVEAUX RETRAITÉS VENEZ NOUS REJOINDRE

Depuis 1981, notre association a pour but de resserrer les liens d'amitié et d'entraide entre les personnes de la commune de Bons-en-Chablais et des environs, d'organiser avec elles des activités de rencontres, d'informations et de loisirs.

Notre association se réunit chaque semaine, pour vous proposer des activités récréatives qui vous permettront :

- De tisser des liens d'amitié et de camaraderie.
- Des moments d'échange, de partage, de convivialité.
- Des jeux de société tous les Jeudis après-midi, pour ceux qui le souhaitent.
- Des lotos les 1ers mardis de chaque mois d'hivers.
- Des goûters d'anniversaires.
- Des séjours en voyage organisé de 1 à 4 jours.

Au cours du premier semestre nous nous sommes rassemblés, au restaurant pour un repas fondue, un repas filets de perches, une sortie cinéma à Sciez, une sortie à Lavours (01) avec visite de la Cuivrierie du Bugey, repas cuisses de grenouilles, balade au fil de l'eau sur le canal de Servières et le nord du Lac du Bourget.

Des sorties sont programmées pour le dernier trimestre : Sortie au col de Grand Saint-Bernard avec repas à l'Auberge de l'Hospice - Déjeuner Spectacle au Cabaret « Le Moulin du Lac ».Reprise de nos lotos, chaque 1er mardi de Octobre, Novembre et Décembre.

### NOS PRINCIPAUX MOMENTS DE CONVIVIALITÉ :

- Fête de Noël
- Galette de Rois
- Repas à Thème

Il nous serait agréable de vous recevoir, vous serez les bienvenus et accueillis amicalement, car nous cherchons à compléter et diversifier nos activités.

### CONTACT

Christine Gay (rgayob@aol.com) 04 50 36 13 84 -  
Gérard Dolley (gerard.dolley@orange.fr) 04 50 50 18 03

# FULL FIGHTING

Fondé en 2017 et pleinement autonome depuis cette année, le club de boxe américaine de Bons en Chablais vous invite à découvrir une discipline majeure du full-contact.

Au sein du dojo de Bons En Chablais, vous bénéficierez d'un cadre idéal à la pratique de cet art martial mêlant pieds-poings, amélioration de la condition physique et dépassement de soi dans la bonne humeur et la sécurité.

Trois entraînements hebdomadaires vous seront ainsi proposés afin de parfaire votre maîtrise technique et acquérir une réelle confiance en vous.

Encadrés par Serge Suivant, Instructeur Fédéral depuis plus de 10 ans, secondé par ses assistants, les entraînements s'adressent à un public mixte et ce dès 13 ans, alors rejoignez nous.

### INFORMATIONS

06 83 49 21 37

fullfightingbons@gmail.com

americanfullfightingbons.fr



## CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



## LA COURTE ÉCHELLE

### L'ASSOCIATION - LES BÉNÉFICIAIRES

L'association « La courte échelle » est une association d'aide alimentaire basée à Bons-en-Chablais pour 7 communes du secteur. Chaque lundi cette association distribue des paniers alimentaires pour personne seule ou famille.

La distribution se fait dans un lieu d'accueil au profit d'un public demandeur et en lien avec les services sociaux. Les bénévoles se retrouvent le lundi après-midi, pour donner à chaque bénéficiaire un panier.

Les personnes rencontrant des difficultés et souhaitant bénéficier d'un panier doivent se rapprocher d'une assistante sociale (CAF, ou Pole médico social de Douvaine: 04 50 33 23 93) pour savoir si elles sont éligibles à ce dispositif. Après étude de leur dossier l'assistante sociale leur délivre un document qui leur permettra de bénéficier de cette aide alimentaire.

Le bénéficiaire doit alors prendre contact avec la Courte Échelle, pour connaître la marche à suivre, avant de se rendre à la permanence.

### RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Les personnes disposant d'un peu de temps libre et désireuses de s'engager, seront les bienvenues ; l'association recrute des bénévoles, pour l'ensemble de ses activités, mais aussi pour les opérations de collecte de la Banque Alimentaire 2 fois par ans, au printemps et à l'automne.

#### CONTACT

06 77 89 80 29

bonsbacourteechelle@yahoo.fr

---

#### DISTRIBUTION

15h00 et 17h30 au siège de l'association,  
Rue des Lanches - Saint-Didier  
BONS-EN-CHABLAIS.

## HOMMAGE À ALAIN BLANCHET



La commune de Bons a perdu une figure du monde associatif et sportif. Alain Blanchet, président de l'AGB, nous a quitté le 7 septembre 2024, à l'âge de 63 ans.

Natif de Mayenne, Alain a toujours été fan de sport. Venu en Haute-Savoie pour son travail, il s'installe à Bons-en-Chablais et prend sa première licence au FC Ballaison dans les années 2000.

Arrivé à l'AGB en 2010, il en devient le président en février 2014. Dès lors, il a œuvré pour le renouveau de ce club qu'il chérissait tant. La formation senior est passée en 10 ans de la D4 à la D1. De nombreux projets ont été lancés et ont abouti sous sa présidence : stage de Pâques et d'été, cérémonie des récompenses, mini-bus, classe foot au collège François-Mugnier, le label FFF, la formation des éducateurs, des arbitres et des jeunes arbitres, les 100 ans du club et bien d'autres encore. Pendant toutes ces années, il a prôné le vivre ensemble et l'esprit de camaraderie. En 2018, Alain intégrait la commission de discipline du district et défendait une vision amicale et pacifiste du football en bannissant la violence.

Alain aura marqué l'histoire du club, mais aussi la commune et les associations, avec son engagement et sa sportivité.

La municipalité adresse à la famille ainsi qu'à ses proches, ses sincères condoléances.

CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



# MJC CHABLAIS JOURNÉE DES 50 ANS

**1974-2024 !**

## 50 ANS AU SERVICE DE LA POPULATION DU TERRITOIRE

La MJC Chablais fête cette année ses 50 ans d'existence. Le samedi 1er juin dernier a été l'occasion de proposer une journée d'activités et d'animations variées, ouverte à toutes et tous, adhérents de la MJC et habitants du territoire.

Nous avons utilisé l'ensemble des salles de la MJC à Douvaine, ainsi que les extérieurs et la salle du Côteau. Environ 500 personnes sont venues profiter des différentes animations.

La plupart des animateurs techniciens d'activités, des membres du conseil d'administration et toute l'équipe permanente étaient présents. De plus, les bénévoles de l'association ASFRAL (Français Langue Etrangère) ont tenu l'un des stands de restauration.



La programmation a été très riche et très variée : nous avons ainsi proposé un stand d'informations (vie de la maison, plaquette d'activités 2024/2025, questions diverses), des démonstrations (hapkido, tai ji, yoga, capoeira, danse africaine), des initiations



(éveil musical, danse classique, qi gong, feldenkrais, yoga, capoeira, danse africaine), des ateliers (atelier des artistes en herbe, fresque participative, jeux et sensibilisation diététique et santé avec le CPTS), des parcours de motricité, des spectacles (contes burkinabé, marionnettes, musique), une zone petite enfance (avec l'aide de l'association Lémandragore), un espace jeux en bois, des expositions (couture, BD-mangas, peinture, arts plastiques), un espace massage, des concerts (guitare, quatuor clarinette, musique brésilienne).

Une exposition historique, retraçant l'évolution de la structure au fil des années, à travers des photos, articles de journaux, documents officiels a aussi été proposée. Nous avons pu compter sur la présence et les discours encourageants des 5 maires des communes de Douvaine, Bons en Chablais, Ballaison, Loisin et Massongy, qui financent et accompagnent la MJC dans son développement. Par ailleurs, plusieurs ancien(ne)s président(e)s de la structure nous ont honoré de leur présence, en particulier Mme Nicole Terrettaz, première présidente en 1974.

Devant la réussite de cette journée et la demande de nombreuses personnes d'organiser une « journée annuelle de la MJC » pérenne, l'équipe et le conseil d'administration vont mener une réflexion et étudier cette possibilité.

## CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



# CUTIS LAXA

## AU-DELÀ DES FRONTIÈRES DE BONSEN-CHABLAIS

Cutis Laxa Internationale, association bonsoise, a une vocation internationale pour cette maladie génétique rare : la Cutis Laxa, car elle est la seule association au monde pour cette maladie qui compte aujourd'hui un peu plus de 550 malades à travers les 5 continents.

Les maladies dermatologiques sont souvent considérées comme n'étant « pas si graves que ça, c'est juste esthétique ». Pourtant, la Cutis Laxa ce n'est pas seulement des rides, c'est aussi des problèmes respiratoires, cardiaques, digestifs, etc., qui impactent la qualité de vie des malades sur le plan physique et sur le plan psychologique.

Pour pouvoir aider tous ces malades, rompre leur isolement et faire reconnaître leurs difficultés face à la maladie, il faut être présent sur tous les fronts, en France, en Europe et à l'International.

C'est pourquoi la présidente, Marie-Claude Boiteux, se déplace aussi souvent que possible pour défendre les droits des malades. En 2024, à ce jour, des déplacements majeurs l'ont emmenée à Paris, à Genève et à Philadelphie.

À Genève, à l'occasion de l'Assemblée Mondiale de la Santé, l'objectif était de porter la voix des malades de la peau jusqu'à l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé).



Cutis Laxa Internationale a participé aux discussions dont l'objectif est l'édition d'une résolution sur les Maladies Rares par l'Assemblée Mondiale de la Santé en 2025, ainsi que l'inclusion des maladies dermatologiques dans la Couverture Santé Universelle.

À Paris, le 2<sup>ème</sup> Congrès Mondial des Maladies Rares de la Peau, dont Cutis Laxa Internationale était membre du comité d'organisation, réunissait médecins, chercheurs, patients et industriels. Lors des 3 sessions, la parole a été donnée aux patients venus du monde entier (Amérique du Sud, Afrique, Népal, Philippines).

À Philadelphie, Cutis Laxa Internationale travaillent sur le projet CONECT (Réseau Cardio-Oculaire des maladies du Tissu Conjonctif) pour la mise place de sessions de formation en ligne destinées autant aux patients et aux professionnels de santé. Il reste à trouver les financements nécessaires pour leur mise en place. D'autres déplacements sont déjà prévus jusqu'en décembre (Lille, Paris, Reims, etc).

Pour Marie-Claude Boiteux, être Présidente de Cutis Laxa International c'est aussi être globetrotteur.

# TERRA LANGINI

## MÉMOIRE ET PATRIMOINE ACTIVITÉS PROPOSÉES AU PUBLIC SEPTEMBRE - DÉCEMBRE 2024 - JANVIER 2025

- 13<sup>e</sup> histori-thé : suite des fiertés bonsoises, le Dimanche 24 novembre 24
- L'Assemblée générale quant à elle est prévue en janvier 2025

Toutes les activités destinées au public sont gratuites.

### RENSEIGNEMENTS

06 64 29 81 99



# IL Y A 80 ANS : LA LIBÉRATION...

PARTIE 1



Habère-Lullin avec son château

## UNE ANECDOTE DE 1943

Des Bonsois ratent le bal clandestin d'Habère-Lullin. En cette fin d'année 1943, les distractions se faisaient rares pour la jeunesse... Au cours de la journée du 25 décembre 1943, fête de Noël, quelques jeunes de Bons, Fred Giessinger, Ginette Termignone et une jeune employée de Mme Burgnard, Léon Pelloux, Georges Trolliet, se transmirent une information destinée à rester confidentielle : un bal clandestin devait avoir lieu le soir même au château d'Habère-Lullin ! Ils décidèrent de s'y rendre avec Albert Chevallet, qui avait une voiture à « gazobois ». Ils étaient déjà allés plusieurs fois à Habère-Poche au « Café Musette ». La nuit tombée, les voici donc, un peu serrés dans la voiture d'Albert, prenant la route du col de Saxel. Ils avaient traversé le hameau de Marclay, quand le moteur sembla tousser bizarrement plusieurs fois, comme ils arrivaient au virage de la « Terrale », et brusquement, ce fut la panne : malgré toutes les tentatives d'Albert, la voiture refusa obstinément de redémarrer. Ils durent renoncer à se rendre à ce bal, qui devait entrer dans l'histoire, puisque les Allemands y firent irruption, fusillèrent un certain nombre de participants... ou

en emprisonnèrent d'autres au Pax d'Annemasse, avant déportation pour quelques-uns. Heureuse panne, donc qui sauva peut-être la vie de ces Bonsois ! Ceux-ci, redescendus à roue libre à Marclay, firent halte au café Berthet, et y dansèrent accompagnés à l'accordéon par Marcel Masson qu'ils étaient allés chercher chez lui... \*

(\* témoignage de Léon Pelloux, qui faisait partie de l'expédition !)

## LIBÉRATION DE MACHILLY 16 AOÛT 1944

Le 14 août 1944, à la veille du débarquement en Provence, Nizier, le chef des FFI de Haute Savoie avait décrété, après concertation, le soulèvement général du département.

Aussi, dès l'aube du 15 août, un groupe de l'A.S descendu de Montriond à Machilly, lança-t-il une attaque contre les garde-frontière allemands de l'Hostellerie Savoyarde, dont l'effectif était d'une vingtaine d'hommes, mais qui pouvaient compter sur des renforts de troupes basés à Annemasse. Après trois heures de combat difficile, le groupe de l'A.S. avait dû se retirer, avec l'un de ses hommes, grièvement blessé.



Saxel

## CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE

**LE MAQUIS AUX CHARMOTTES-D'EN-HAUT**

Le soir de ce même 15 août 1944, une file de camions venus pour la plupart de la vallée de Boège se trouvait stationnée sur l'actuelle route des Châtaigniers, des « Neyroules » ( le « Mérolaz » du plan cadastral) jusqu'aux Charmottes-d'en haut. Ils avaient transporté jusqu'à ce hameau une centaine d'hommes des groupes FTP du maquis, qui devaient y passer la nuit dans les granges et « solis » (fenils), en l'occurrence ceux de Joseph Ducret, de Louis Duperrier et de Joseph Trolliet. Pour attaquer, dès le lever du jour, les Allemands qui occupaient l'Hostellerie Savoyarde de Machilly. Les femmes des Charmottes ont passé une partie de la soirée à servir de la « maude » (le cidre local) à ces combattants qui allaient risquer leur vie pour la liberté. Leur « chef » semblait être Fernand Degenève, qui n'était pas un inconnu, puisque son entreprise avait travaillé quelques années plus tôt, au percement de la route qui conduit des Charmottes-d'en-haut à Marclay. Il s'agissait aussi du groupe de de Grand, de celui de Marcel Cochet, dit Franquis, auquel appartenait Louis Mouchet, natif de Langin.

**OBJECTIF MACHILLY !**

L'attaque de la garnison de l'Hostellerie Savoyarde fut menée dès 7 heures par les hommes de Grand et

de Fernand Degenève, venus à proximité et appuyés par un mortier, des lance-roquettes, et des bazookas positionnés sur les pentes qui surplombent le chef-lieu \*



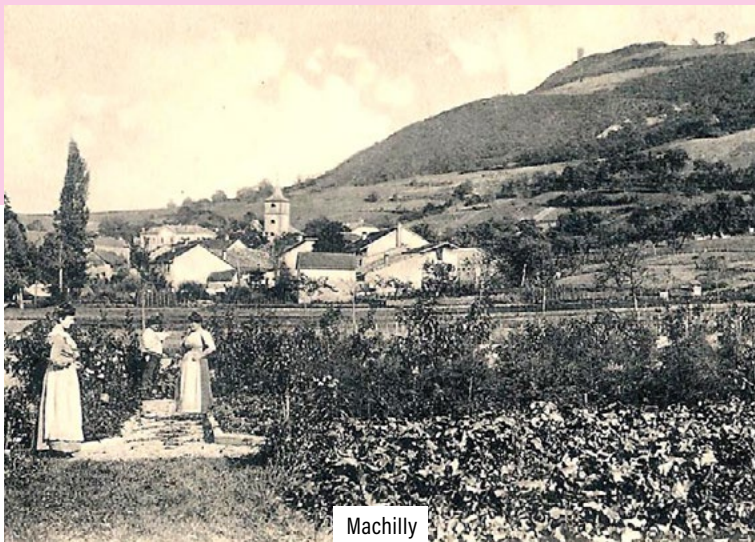
L'Hostellerie Savoyarde

Bien des familles de Machilly, dès les premières détonations, quittèrent le village pour se réfugier, entre autres lieux, à Langin et environs, ainsi l'épouse de Léon Lavy et leurs enfants, dont Camille, futur maire de Machilly, alors âgé de 12 ans.

Devant l'intensité de l'offensive, les Allemands se défendaient fermement, mais pour être moins exposés en cas d'attaque à la roquette, ils se résignèrent bientôt à se replier dans le sous-sol de l'établissement.

(à suivre)

Denis LAVY



Machilly

\* Robert Amoudruz, « Résistance entre Voirons et frontière, Machilly, 1937-1947 », (p. 9 à 103)

## EXPRESSION POLITIQUE



# LISTE MAJORITAIRE BONS POUR TOUS

Nous entendons parfois, au détour d'une manifestation, d'un débat public que la commune serait sous tutelle financière. Alors, légende urbaine, rumeur, insinuation, erreur d'appréciation ?

Notre dictionnaire regorge de termes pour qualifier une histoire qui se comporte.

La réponse à cette question est non. La commune de Bons en Chablais n'est pas sous tutelle.

Cependant, il serait inadéquat de balayer la réponse à cette question simplement. Car oui l'équilibre budgétaire est serré. Les raisons en sont multifactorielles. Certains pourraient être tentés de dénoncer une propension de notre groupe municipal à trop dépenser, à ne pas gérer correctement. D'autres au contraire, pourraient argumenter du contexte inflationniste, du transfert de services normalement assurés par l'état, de la disparition de certaines recettes.

Notre tendance culturelle et politique en France est assez manichéenne. On est pour ou contre, c'est vrai ou faux. Ces points de vue simplistes reflètent rarement la réalité.

Alors, oui le contexte est difficile pour nombre de collectivités, ce n'est pas nous qui le disons mais l'AMF\*. Et, par rapport à ce contexte, dont tout n'était pas prévisible, nous avons sûrement dépensé beaucoup. Cependant, nos choix politiques ont permis de développer et d'ouvrir de nouveaux services publics (sécurité, santé, jeunesse, voirie, etc.) répondant aux besoins de la population.

Le contexte austère nous oblige et nous obligera à prendre des décisions difficiles. Mais jamais, nous n'agissons de façon à entrainer la mise sous tutelle de la commune. Colporter cette idée ou la croire est bien mal connaître l'éthique qui nous anime.

*Les élus de la liste « Bons pour tous »*

## BONS À VIVRE

Depuis février 2022, Thonon agglomération a engagé, en concertation avec les 25 communes du territoire, un travail en vue d'élaborer le futur PLUI HM (Plan Local de l'Urbanisme Intercommunal Habitat et Mobilité).

À l'intérieur de ce projet un volet habitat a été inclus, notamment pour permettre le rattrapage au titre de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) qui impose aux communes de plus de 3500 habitants un quota de 25% de logements sociaux, et ainsi mieux répondre à la demande exprimée.

Concernant la commune de Bons en Chablais, au début de l'année 2023 notre collectivité comptabilisait 2484 logements au total dont 266 sociaux, soit 10,7%. Pour atteindre les 25% exigée par la loi, il en faudrait 354 de plus.

Depuis 2020, ce sont 148 nouveaux logements sociaux qui sont venus enrichir le parc existant. Cette évolution positive a été obtenue grâce à la construction d'immeubles collectifs dont les permis avaient été délivrés sous l'ancien mandat. Durant

cette période seul un permis de construction d'un bâtiment de 18 logements en BRS (bail réel solidaire) a été accordé. Celui-ci n'est pas lancé pour l'instant. Sur l'ensemble des OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) identifiés pour le futur PLUI HM, le potentiel de logements sociaux est d'environ 200, ce qui reste très insuffisant.

Si nous voulons réduire l'amende payée actuellement par notre collectivité et surtout, éviter que le préfet ne prenne la main pour nous imposer de nouvelles constructions, Il devient urgent d'engager une politique plus ambitieuse afin de proposer des emplacements aux bailleurs sociaux.

*Les élus de la liste « Bons à Vivre »*



AGENDA

# ÉVÈNEMENTS & ANIMATIONS

## NOVEMBRE DIMANCHE 17



FOIRE DE LA SAINT-MARTIN  
MAIRIE

## NOVEMBRE JEUDI 21



DON DU SANG,  
AMICALE DES DONNEURS DE SANG  
SALLE DES FÊTES

## NOVEMBRE DIMANCHE 24



SALON DES CADEAUX  
COMITÉ DES FÊTES  
SALLE DES FÊTES

## NOVEMBRE SAMEDI 30



CONCERT  
DE LA SAINTE CÉCILE  
ECHO DES VOIRONS  
SALLE DES FÊTES

## Noël à Bons-en-Chablais

### DÉCEMBRE SAMEDI 14



NOËL  
À BONSEN-CHABLAIS

#### PLACE DE LA COLOMBIÈRE

DISTRIBUTION DU PANIER DES AINÉS PAR LE CCAS  
SPECTACLE DE JONGLERIE « LE LUTIN DE NOËL »

#### QUAI DES ARTS

SPECTACLE DE NOËL « LES CONTES DE NOËL D'ANDERSEN »

#### SALLE DES FÊTES

CONCERT DE NOËL DE L'HARMONIE MUNICIPALE AVEC LA  
CHORALE ALLEGRIA, LES ÉLÈVES DE L'EMMTD, SON ORCHESTRE  
JUNIOR ET L'ORCHESTRE JUNIOR DE L'EMV DE VEIGY.

### DÉCEMBRE MERCREDI 18



CÉRÉMONIE DES VŒUX  
SALLE DES FÊTES

### DÉCEMBRE LE 19 & 20



SOIRÉES  
HALLE DE LA COLOMBIÈRE

2 SOIRÉES FESTIVES  
AVEC LES ASSOCIATIONS  
COMPTOIRS DÉGUSTATIONS  
ET ANIMATIONS - DJ



## INFOS PRATIQUES



# LA MAIRIE À VOTRE SERVICE

### MAIRIE DE BONSEN-CHABLAIS

15 place Henri Boucher  
74890 Bons-en-Chablais

**04 50 36 10 30**

mairie@bons-en-chablais.fr  
www.bons-en-chablais.fr

### OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Lundi : 13h30 - 17h30

Mardi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30

Mercredi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00

Jeudi : 13h30 - 19h00

accueil téléphonique uniquement de 8h30 - 12h00

Vendredi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00

Samedi : 9h00 - 12h00

### PERMANENCE DU CCAS

Lundi : 14h00 - 16h00

Mardi : 9h00 - 12h00

Jeudi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 16h00

Vendredi : permanence téléphonique 8h00 - 11h30

**04 50 82 08 08**

### PERMANENCE DU SERVICE SCOLAIRE

Mardi : 9h00 - 12h00

Mercredi : 9h00 - 12h00

Jeudi : 09h00 - 12h00

Vendredi : 09h00 - 12h00

**04 50 82 08 07**

### PERMANENCE DU SERVICE URBANISME

accueil téléphonique et du public les mardis de 9h à 12h.

### POLICE MUNICIPALE

Lundi : 8h00 - 12h00 et 13h15 - 17h30

Mardi : 8h00-12h00 et 13h15 - 17h30

Mercredi : 8h00 - 12h00 et 13h15 - 17h00

Jeudi : 8h00 - 12h00 et 13h15 - 17h30

Vendredi : 8h00 - 12h00 // 13h15 - 17h00

Samedi : 6h30 - 11h00

**04 50 36 34 97**

### MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Mardi : 16h - 18h

Mercredi : 10h - 12h et 14h - 18h


Samedi : 9h30 - 12h30

**04 50 31 85 47**

bibliotheque@bons-en-chablais.fr

www.bons-en-chablais.fr rubrique « médiathèque »

### RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ SUR

 Ville de Bons en Chablais  
sur l'application mobile City All  
disponible via l'App Store ou Play Store